

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 4 décembre 2024 / 2 jounada al thania 1446 - N° 3714 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit le Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

P. 3

AAPI

Le Président de la République donne des instructions fermes pour renforcer le portefeuille foncier (DG)

P. 3

ALGÉRIE - ONU

Le HCR salue les efforts de l'Algérie dans la prise en charge des réfugiés

P. 24

ALGERIE - ONU

Le HCR salue les efforts de l'Algérie dans la prise en charge des réfugiés



Le Haut-Commissaire assistant chargé des opérations du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), Mazou Raouf, a salué les efforts de l'Algérie dans la prise en charge des réfugiés, et ce, lors de l'audience que lui a accordée le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Larbi Marzouk, a indiqué hier un communiqué du ministère. P. 24

COMENA

Arkab inaugure le nouveau siège du Centre national de données

P. 6

LIGNE FERROVIAIRE
TIARET-TISSEMSILT

Le projet lancé

Par ABED MEGHIT P. 5

COUR CONSTITUTIONNELLE

Distinction de Dr. Zahra Kilali, lauréate du concours "Meilleure thèse de doctorat" en langue arabe au niveau africain

P. 4

SANTÉ

**SURDITÉ
BRUTALE
Comment réagir**

P. 12-13

FOOTBALL

**LIGUE 1 MOBILIS
JSK : Boudebouz : «La victoire était dans nos cordes, face à la JSS»**

F Yanis

P. 21



**MAISON D'ÉDITION
"VOIR PAR LE SAVOIR"
Une expérience pionnière en Algérie dans l'édition des livres en braille**

P. 16

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Alger: démantèlement d'un réseau criminel organisé et saisie de plus d'un quintal de cocaïne et près de 82 kg de kif traité (Sûreté nationale)

P. 2

OLÉICULTURE

Médéa: production attendue de plus de 33 mille quintaux d'olives

Une production de plus de 33 mille quintaux d'olives est attendue à Tablat, dans le nord-est de Médéa, au titre de la campagne de récolte 2024/2025, a-t-on appris hier, auprès de la subdivision agricole de cette daïra.

La quantité d'olives devant être engrangée durant la présente campagne de cueillette représente le double de la production obtenue au cours de la campagne 2023/2024 qui était de 16.777 quintaux, a relevé la subdivisionnaire de l'agriculture de la daïra de Tablat, Salima Djaghdeli, en marge de la visite du wali à une huilerie de la commune de Mezghena.

Selon cette responsable, le volume d'huile obtenu après trituration atteindra les 600 mille litres cette campagne, contre près de 252 mille litres durant la campagne 2023/2024.

Le rendement au quintal est passé de 15 litres l'année dernière, à 22 litres pour la présente saison agricole grâce aux pluies enregistrées aux mois de septembre et octobre derniers. La surface réservée à l'oléiculture à travers les communes d'El-Aïssoua, El-Haoudine, Tablat et Mezghena (Daira de Tablat) s'étend sur 1750 hectares englobant près de deux cent mille oliviers.

AÏN TÉMOUCHENT
Exercice d'extinction d'un incendie dans une installation énergétique stratégique

Les services de la protection civile de la wilaya d'Aïn Témouchent ont exécuté, lundi, un exercice d'extinction d'un incendie simulé dans une installation énergétique stratégique relevant de Sonatrach, pour tester l'efficacité du plan de secours (Orsec) de la wilaya.

L'exercice a simulé un incendie à la station de pompage de gaz "Medgaz" de Sonatrach, située dans la commune de Sidi Benadda.

Le plan de secours de la wilaya fut activé de manière urgente et un centre opérationnel avancé a été mis en place au site de l'incident, selon les explications fournies par le directeur de la protection civile de la wilaya, le lieutenant-colonel Mourad Bensalem. L'exercice a permis d'activer le plan de secours interne de l'installation, avec la mobilisation de 150 agents de la protection civile répartis en trois équipes de sauvetage, d'évacuation et d'extinction, ainsi qu'une équipe cybrotechnique.

FORÊTS
Mila : réalisation de travaux sylvicoles sur 400 hectares de forêts

Des travaux sylvicoles ont été réalisés sur une superficie de 400 hectares de forêts au titre des programmes des deux années 2023 et 2024 par les services de la conservation des forêts de la wilaya de Mila, a indiqué lundi son responsable, Larbi Khemamli.

La surface globale programmée pour ces deux années est estimée à 1.000 hectares répartis sur plusieurs communes, a précisé le conservateur des forêts en précisant que sur les 400 hectares ciblés par ces travaux, 350 hectares figurent au programme 2023 et 5 hectares au programme de l'année en cours.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION
29 morts et 1477 blessés en une semaine (Protection civile)

Vingt-neuf (29) personnes sont décédées et 1477 autres ont été blessées dans 1281 accidents de la circulation survenus durant la période du 24 au 30 novembre, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif avec quatre (4) morts et 60 blessés, suite à 54 accidents de la circulation, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 669 incendies urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (118), Oran (57) et Blida (56).

Durant la même période, les équipes de secours de la Protection civile sont intervenues pour le sauvetage de 492 personnes en situation de danger et ont exécuté 4793 opérations d'assistance diverses.

BLIDA
Perturbation dans la distribution d'eau dans 4 communes

Une perturbation dans la distribution d'eau potable est enregistrée à partir d'aujourd'hui lundi, dans quatre (4) communes de la wilaya de Blida, a indiqué un communiqué de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE). Selon le communiqué, la perturbation dans la distribution d'eau concerne notamment les quartiers de la commune d'Ouled Yaïch, la partie-Est de la commune de Blida, les cités Bahli 1 et 2 et Halouia de la commune de Soumaâ, et les cités Sidi Aïssa, Laâbadi, Bouzid de la commune de Gerouaou, au même titre que les cités universitaires de la localité.

Cette perturbation est due à une panne au niveau de la conduite de pompage (700 mm) alimentant la station de pompage de Beni Tamou, a ajouté la même source.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ
Alger : démantèlement d'une bande criminelle organisée spécialisée dans le vol à Baba Ali (Sûreté nationale)

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Baba Ali, relevant de la circonscription administrative de Bir-touta, ont arrêté, la semaine dernière, cinq (5) individus impliqués dans une affaire de constitution d'association de malfaiteurs et d'agression contre les citoyens avec usage d'armes blanches prohibées ainsi que de vol, indique, mardi, un communiqué des services de la Sûreté nationale.

"L'affaire a été enclenchée suite à un signalement reçu par la BMPJ selon lequel deux personnes ont été victimes de vol avec bris de glace de leur véhicule par cinq individus avec usage d'armes blanches prohibées.

Un montant de 560 millions de centimes leur a été volé", précise le communiqué. Les investigations menées par la Police judiciaire, sous la supervision du parquet territorialement compétent, ont permis "d'identifier et d'arrêter les agresseurs en un temps record, avec récupération d'une somme de 280 millions de centimes, et la saisie d'armes blanches, et de deux (2) véhicules utilisés dans le vol". Les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent, pour association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un crime de vol aggravé et agression à l'arme blanche. "Les services opérationnels de la Sûreté nationale demeurent mobilisés et disponibles pour faire face à toute tentative portant atteinte à la sécurité des personnes et des biens, conformément aux lois de la République", conclut le communiqué.

LUTTE CONTRE LA DROGUE
Relizane : saisie de plus de 5.300 comprimés psychotropes (GN)

Les services de la Gendarmerie nationale ont saisi 5.350 comprimés psychotropes et arrêté deux individus à Oued R'hiou (wilaya de Relizane), rapporte un communiqué du groupement territorial de ce corps constitué.

Selon le communiqué de la cellule de communication et des relations publiques, l'opération a été menée par les membres de la troisième brigade de sécurisation de l'autoroute Est-Ouest, lors de l'interception d'un véhicule au niveau du barrage fixe d'Oued R'hiou.

Après une fouille approfondie du véhicule avec l'aide de l'unité cynotechnique, 5.350 comprimés psychotropes ont été découverts soigneusement dissimulés, ainsi qu'une importante somme d'argent estimée à 100 millions de dinars, provenant de la vente de ces substances.

Le conducteur du véhicule a été arrêté.

Les investigations approfondies menées par la brigade de sécurité et d'investigation d'Oued R'hiou, ainsi que l'extension de compétence à plusieurs wilayas du pays, ont conduit à l'arrestation d'un complice.

Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des deux suspects, qui seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Oued R'hiou dès la fin de l'enquête, précise le communiqué.

Alger: démantèlement d'un réseau criminel organisé et saisie de plus d'un quintal de cocaïne et près de 82 kg de kif traité (Sûreté nationale)

Le Service central de lutte contre le trafic illégitime de stupéfiants (SCLTIS) a procédé, au cours de la semaine passée, au démantèlement d'un réseau criminel organisé composé de quatre (04) individus, dont un ressortissant français, et à la saisie d'un quintal de cocaïne, plus de 89 kg d'ecstasy, et près de 82 kg de kif traité, a indiqué lundi un communiqué de Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

"Dans le cadre de la poursuite des descentes menées par les unités opérationnelles de la Sûreté nationale contre les barons de la drogue, le SCLTIS a procédé, lors d'une opération de grande envergure menée au cours de la semaine écoulée, au démantèlement d'un réseau criminel organisé composé de quatre (04) individus, dont un ressortissant français, et à la saisie d'une importante quantité de drogues dures, dont 100,340 kg de cocaïne, 89,860 kg d'ecstasy (comprimés et poudre), ainsi que 81,820 kg de kif traité, et 181 comprimés psychotropes", précise la même source.

"L'opération a été menée après un travail de renseignement minutieux, ayant permis aux enquêteurs de la SCLTIS de démasquer les membres du réseau criminel, avant leur arrestation et la saisie de ces importantes quantités de drogues au niveau d'un domicile situé dans un quartier d'Alger, exploité par les membres du réseau pour dissimuler ces substances illicites et les transporter au moyen de véhicules de différents types, aménagés dans des cachettes conçues spécialement à cet effet", ajoute le communiqué.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit le Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi à Alger, le Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), M. Robert Floyd, et la délégation l'accompagnant.

"J'ai eu l'immense honneur de rencontrer Monsieur le président de la République avec lequel j'ai évoqué le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et le partenariat avec l'Algérie", a déclaré à la presse M. Floyd au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République.

"Monsieur le président a réaffirmé l'engagement fort de l'Algérie en faveur d'un monde sans essais nucléaires et exempt d'armes nucléaires", a ajouté M. Floyd, estimant qu'il était "encourageant d'entendre de telles déclarations fortes".

Et de poursuivre : "Il est clair que l'engagement de Monsieur le président émane de ce que l'Algérie a subi dans son histoire, ses terres ayant



fait l'objet de 17 essais nucléaires". "En tant qu'Australien, je comprends cette réalité, car mon pays a lui aussi fait l'objet de 12 essais nucléaires", a-t-il dit.

Le Secrétaire exécutif de l'OTICE a en outre fait savoir que les deux parties avaient décidé de "continuer d'œuvrer pour un monde meilleur pour les générations futures sans essais ni armes nucléaires". L'au-

dience s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attal, du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, et du Secrétaire général de la Présidence de la République, M. Abdallah Moundji.

AAPI

Le Président de la République donne des instructions fermes pour renforcer le portefeuille foncier (DG)

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a donné, lundi lors de la réunion qu'il a présidée sur le foncier industriel, des instructions fermes pour renforcer le portefeuille foncier de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) en vue de répondre aux nombreuses demandes des investisseurs, a affirmé le direc-

teur général de l'Agence, Omar Rekkache. Dans une déclaration à la presse au sortir de la réunion, M. Rekkache a expliqué qu'il a été question durant cette rencontre "des mécanismes sur lesquels le Gouvernement s'attellera pour renforcer le portefeuille foncier de l'AAPI en vue de répondre à la demande croissante des investisseurs pour bénéficier d'as-

siettes foncières leur permettant de concrétiser leurs investissements".

"Le président de la République a donné de instructions fermes pour prendre en charge cette question et assurer un nombre suffisant de ces asiettes jusqu'à la concrétisation effective de 20.000 projets à moyen terme, c'est à dire durant le deuxième mandat prési-

dential", a-t-il ajouté. Le président de la République a également instruit de "consacrer le principe du guichet unique pour que l'investisseur puisse trouver tous les services et obtenir toutes les autorisations", d'autant plus que cette mesure "constitue une solution contre la bureaucratie afin d'améliorer le climat d'investissement".

INVESTISSEMENT

M. Moula souligne l'importance de la réunion présidée par le président de la République sur le foncier industriel

Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula a souligné, lundi à Alger, l'importance de la réunion présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sur le foncier industriel, affirmant que cette rencontre "était extrêmement fructueuse".

Dans une déclaration à la presse, M. Moula a précisé que "cette réunion était extrêmement fructueuse et a permis d'évoquer les questions

économiques en général et, en particulier, la question de la stimulation de l'investissement et de la consécration du guichet unique en vue d'assurer un accompagnement de qualité pour les investisseurs".

A cet égard, M. Moula a indiqué que le président de la République avait instruit d'augmenter la cadence des projets d'investissement à travers l'amélioration de la prise en charge des opérateurs économiques, faisant état de l'enregistre-

ment de 1050 projets au niveau de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), parmi lesquels plusieurs sont en cours de concrétisation.

Il a relevé que l'objectif est de porter ce chiffre à 20.000 projets tel qu'ordonné par le président de la République, en vue d'augmenter la valeur des exportations et réduire les importations, ajoutant que cet objectif "est à portée de main".

ALGÉRIE - AFRIQUE

Le 11^e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, une occasion unique de défendre la position africaine commune (Commissaire)

Le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, l'ambassadeur Bankole Adeoye, a indiqué, lundi à Oran, que le 11^e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique constituait "une occasion unique pour défendre la position africaine commune sur la scène internationale et un front uni pour défendre les intérêts du continent". Dans son discours, lors de la session de clôture des travaux du 11^e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, l'ambassadeur Bankole Adeoye a

souligné que le Séminaire d'Oran est devenu "le forum adéquat et un moteur d'efficacité et d'efficience dans le continent".

Le diplomate africain a rappelé que ce Séminaire constitue un mécanisme de coopération visant à maximiser l'impact des pays du continent et garantir la durabilité des efforts pour atteindre la paix et la sécurité dans le cadre du système des Nations Unies.

Le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'Union africaine a encore déclaré que le Séminaire d'Oran

nous guidera "pour renforcer nos principes, ceux de l'esprit et de l'unité africaine, et trouver des solutions africaines aux problèmes africains, au regard des multiples menaces auxquelles nous faisons face".

M. Bankolé Adeoye a salué l'importance de la coopération pour mettre fin aux conflits et aux luttes dans le continent, notamment en Somalie, en République Démocratique du Congo et au Sahel, soulignant le rôle majeur que joue l'Algérie à cet égard.

APS

JUSTICE

Mise en avant du rôle des associations dans la facilitation de la peine du "travail d'intérêt général" (rencontre)

Les participants à une journée d'étude organisée lundi par la Cour de Relizane sur le "travail d'intérêt général", ont mis l'accent sur le rôle des associations dans la facilitation de l'application de cette peine alternative visant à réhabiliter les condamnés en les chargeant de missions utiles à la société.

Lors de cette rencontre, qui s'est tenue à la salle des conférences de la Cour de Relizane, les intervenants ont abordé le rôle des associations dans la sensibilisation de la société sur l'importance de la peine "travail d'intérêt général", prévue par le Code pénal 09-01, considérant le "travail d'intérêt général" comme une alternative à la peine de prison de courte durée.

Dans une communication intitulée "Alternatives aux peines privatives de liberté dans les législations comparées", Dr Belghacham Zeggai de l'Université de Relizane a abordé le concept du travail d'intérêt général comme peine alternative à l'emprisonnement dans la législation algérienne.

Il a souligné que cette peine repose sur un mécanisme efficace de réhabilitation des condamnés en les impliquant dans des activités au service de la communauté et de l'intérêt général, signalant que la mesure du travail d'intérêt général est utilisée par la majorité des pays dans le cadre de la rééducation et de la réinsertion sociale.

De son côté, la juge du tribunal de Oued Rhiou (Relizane), Raihana Chentouf a abordé, dans sa communication intitulée "La peine de travail d'intérêt général dans la législation algérienne", les dispositions de la loi 09-01 du 25 février 2009 modifiant et complétant le Code pénal, qui stipulent la possibilité de substituer la peine privative de liberté de courte durée par la peine de travail d'intérêt général.

Elle a souligné, dans ce sens, que les juges jouent un rôle clé dans le choix de la peine la plus appropriée à chaque cas en tenant en compte les conditions sociales et économiques des condamnés, insistant sur la "nécessité de mettre en place des mécanismes d'exécution adéquats pour renforcer l'efficacité de cette peine alternative d'intérêt général".

Le procureur de la République près le tribunal de Relizane, Tayeb Mamour a souligné, dans sa communication sur "Le rôle du ministère public dans l'exécution de la peine de travail d'intérêt général" que "le parquet œuvre à appliquer la peine de travail d'intérêt général pour favoriser la réinsertion sociale des condamnés", appelant à une "synergie entre tous les acteurs, à savoir les autorités judiciaires, la société civile et les établissements pénitentiaires, pour garantir le succès de cette peine alternative visant à réhabiliter les contrevenants en les chargeant de missions utiles à la société".

Etaient présents à cette journée d'études de représentants du secteur de la justice, du bureau régional de l'Ordre des avocats et des Scouts musulmans algériens (SMA).



COUR CONSTITUTIONNELLE

Distinction de Dr. Zahra Kilali, lauréate du concours "Meilleure thèse de doctorat" en langue arabe au niveau africain

Le Secrétariat général permanent de la Conférence des Juridictions constitutionnelles africaines (CJCA) a organisé, lundi à Alger, en collaboration avec la Cour constitutionnelle algérienne, une cérémonie en l'honneur de Dr Zahra Kilali, lauréate de la première édition du concours "Meilleure thèse de doctorat", visant à promouvoir la recherche scientifique et encourager l'excellence parmi les chercheurs.

Dr. Zahra Kilali, de l'Université "Abou Bekr Belkaïd" de Tlemcen, a décroché la première place grâce à sa thèse intitulée "Le rôle créateur du Juge constitutionnel".

La thèse, rédigée en langue arabe, s'est distinguée parmi celles de quatre lauréats représentant divers pays africains lors de cette première édition.

La thèse primée porte sur les missions des cours suprêmes, des tribunaux et des conseils constitutionnels africains, abordant particulièrement la justice constitutionnelle et son histoire, les institutions politiques, le droit constitutionnel, les contentieux électoraux, le statut des membres du Parlement, et d'autres questions liées aux activités des organes de la justice constitutionnelle en Afrique.

Lors de la cérémonie de distinction, le président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, a réaffirmé le soutien de la Cour à toutes les initiatives visant à promouvoir la recherche scientifique en matière de jurisprudence et de droit constitutionnels", ajoutant que la lauréate, issue de l'Université algérienne, "a remporté la première place avec mérite, se plaçant en tête des meilleures thèses en langue arabe lors de la 7e Assemblée Générale de la Conférence, tenue au Zimbabwe du 30 octobre au 3 novembre 2024".

M. Belhadj a rappelé "la participation de la Cour constitutionnelle à ce concours dès ses débuts, en proposant l'attribution de quatre prix correspondant aux quatre langues officielles de la Conférence.

La Cour, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a œuvré à la promotion de cette compétition et à l'encouragement de la participation des jeunes chercheurs de toutes les universités algériennes".

Il a ajouté que les membres de la Cour constitutionnelle ont contribué à "l'évaluation préliminaire des thèses en lice, selon des critères académiques et méthodologiques, avant que le comité de lecture et d'évaluation, composé d'éminents professeurs de droit constitutionnel au niveau du Secrétariat général permanent de la CJCA, ne procède à l'annonce des lauréats du prix".

M. Belhadj a, dans ce contexte rappelé les objectifs de ce concours qui vise à "encourager les juristes, étudiants et chercheurs africains, tout en récompensant l'excellence et l'originalité dans les recherches portant sur les questions constitutionnelles, électoraux et autres thématiques liées aux compétences des juridictions constitutionnelles".

De son côté, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a salué cette distinction remportée par Dr Kilali, la qualifiant de "preuve de la qualité de l'enseignement supérieur en Algérie, qui s'affirme désormais comme une force aux niveaux continental et international". A cette occasion, il a exprimé son souhait de renforcer la coopération entre son secteur et la Cour constitutionnelle en vue de développer l'enseignement pédagogique au niveau des établissements universitaires, soulignant la mobilisation de tous les moyens matériels et humains pour développer ce partenariat. Il convient de rappeler que ce concours, visant à encourager l'excellence scientifique des chercheurs dans les domaines constitutionnels et électoraux en Afrique, a enregistré 23 participations traitant des thématiques relevant des compétences des cours suprêmes, tribunaux et conseils constitutionnels africains".

ENVIRONNEMENT

Le projet de loi sur la gestion des déchets consacre le principe de responsabilité élargie du producteur (ministre)

Le projet de loi sur la gestion des déchets présenté pour débat devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacre le principe de responsabilité élargie du producteur en tant qu'outil essentiel pour la promotion de l'économie circulaire, a indiqué, lundi, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali.

Répondant aux questions des députés sur le projet de loi lors d'une séance présidée par le vice-président de l'Assemblée, Zouhaier Nasri, en présence de la ministre des Relations avec le parlement, Kaouter Krikou, Mme Djilali a précisé que ce nouveau texte consacrera le principe de responsabilité élargie du producteur, en redéfinissant la notion de déchet, qui ne doit plus être considéré comme un problème à éliminer, mais comme une matière première à valoriser et une ressource économique qui contribue à la relance de l'industrie manufacturière, en recourant à l'organisation écologique et à l'éco-conception.

Le principe de responsabilité élargie du producteur repose sur l'obligation pour chaque producteur ou détenteur de déchets de garantir leur valorisation, à travers la mise en place d'une organisation écologique, collective ou individuelle, financée par une contribution écologique versée par les producteurs ou les commerçants.

Le projet vise également à préparer l'élaboration de la stratégie nationale de gestion intégrée des déchets, qui garantira les objectifs nationaux d'une



à usage unique

gestion optimale, tout en définissant les délais et les résultats à atteindre, suivant des plans pratiques, a indiqué la ministre.

Il s'agit aussi de mettre en place un système de numérisation pour la gestion des déchets, considéré comme un outil d'aide à la prise de décisions judicieuses permettant de fournir des indicateurs et des données en temps réel à toutes les étapes de gestion des déchets, ce qui contribue à développer les investissements dans le domaine de la valorisation, selon Mme Djilali qui a précisé que sa gestion sera confiée à l'Agence nationale des déchets (AND).

Réduction des plastiques

Le projet de loi prévoit, en outre, le remplacement progressif des plastiques à usage unique, dans le but de lutter contre la prolifération de cette matière polluante pour l'environnement, conformément aux engagements de l'Algérie dans le cadre des conventions et traités internationaux ratifiés dans ce domaine.

Evocant les programmes de développement dans le domaine de la gestion des déchets mis en œuvre à travers les différentes wilayas du pays, la ministre a souligné l'élimination de 1039,5 tonnes de pesticides périmés ne contenant pas de pol-

luants organiques persistants (NON POPs) dans 14 wilayas, sur un total de 5991,73 tonnes réparties sur 57 sites dans 45 wilayas.

La ministre a précisé que cette opération se poursuivra pour inclure les 33 wilayas restantes d'ici septembre 2026.

Concernant les déchets ménagers et assimilés, Mme Djilali a présenté les principales réalisations du secteur, telles que la fermeture et la réhabilitation de nombreuses décharges sauvages dans les wilayas d'Oran et de Touggourt, ainsi que la réalisation de 24 stations de traitement des lixivias sur un total de 34 stations programmées, tandis que 10 autres stations sont en cours de réalisation dans les wilayas côtières et des Hauts-Plateaux.

Il s'agit également de la réalisation d'une unité de lavage et de transformation des sacs plastiques usagés, outre l'acquisition de bacs spécifiques pour le tri sélectif à Boumerdès, Alger et Oran, a ajouté Mme Djilali.

S'agissant de la collecte des déchets, 432 entreprises privées ont été agréées, employant entre 3 et 10 travailleurs en fonction de l'importance de l'entreprise, ce qui reflète son rôle essentiel dans l'économie circulaire, selon les explications de la ministre.

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le ministre préside une rencontre d'orientation avec les responsables locaux du secteur

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé, lundi à Alger, une rencontre d'orientation avec les responsables locaux du secteur, durant laquelle il a instruit d'améliorer la qualité des services de la poste et des télécommunications, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre a été une occasion pour le ministre de s'enquérir de près de la situation du secteur dans toutes les wilayas du pays, et de définir les axes d'orientation de son activité lors de la prochaine étape, précise la même source.

Evocant le volet de la poste, le ministre a instruit de garantir des services de qualité à la hauteur des aspirations des citoyens, en renforçant l'efficacité de la performance et de prendre en charge soigneusement les préoccupations soulevées de manière à assurer la continuité et la qualité des services postaux.

Le ministre a joint aux cadres locaux d'intensifier les sorties d'inspection au niveau des bureaux de poste, afin de s'assurer

d'une prestation de service régulière, ajoute le communiqué.

Le ministre a mis l'accent sur la nécessité de conjuguer les efforts afin d'assurer la réalisation des projets sectoriels dans les délais impartis.

A cette occasion, le ministre a attiré l'attention des responsables locaux quant à l'importance du suivi régulier des différentes recommandations issues des sessions des Assemblées populaires de wilaya (APW), ainsi que l'étroite collaboration avec tous les secteurs concernés, à l'instar des autorités locales, tout en écoutant les représentants de la société civile.

Pour ce qui est des télécommunications,

le ministre a rappelé la nécessité d'établir

une étroite coordination avec les services locaux des secteurs de l'Intérieur et de l'Habitat afin de mesurer les besoins des citoyens

en matière de services de télécommunication, notamment les habitants des nouveaux pôles urbains, appelant à collaborer avec les représentants des opérateurs de téléphonie fixe et mobile. Concernant la télé-

phonie fixe et mobile, le ministre a affirmé la nécessité d'accélérer la cadence de réalisation des projets de développement et de modernisation des infrastructures de télécommunications, de généraliser les fibres optiques, d'assurer un suivi régulier de leur avancement, et de prendre les mesures nécessaires pour réparer les pannes et les coupures, soulignant l'impératif de renforcer le réseau et d'améliorer la qualité des services fournis, selon la même source.

Dans le même contexte, le ministre s'est dit soucieux de prendre en charge les demandes de raccordement des administrations et des entreprises publiques en fibre optique dans le cadre de la transition numérique, appelant à l'amélioration de l'accueil et de l'orientation des citoyens, à faciliter les procédures administratives tout en prenant en charge les doléances des citoyens.

La rencontre a permis également au ministre d'écouter les préoccupations des responsables locaux, en vue de les prendre en charge dans le cadre du plan d'action, lit-on dans le communiqué.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Signature d'un mémorandum d'entente entre l'Algérie et l'Italie

Un mémorandum d'entente a été signé, lundi à Alger, entre l'Algérie et l'Italie, dans le domaine de la formation professionnelle, visant à renforcer la coopération technologique entre les instituts des deux pays et à améliorer les compétences des formateurs dans diverses nouvelles techniques.

Sigé par le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnel, Yacine El-Mahdi Oualid, et le ministre italien de l'Education et du Mérite, Giuseppe Valditara, ce mémorandum porte sur l'échange des méthodes de recrutement et le transfert de technologies à travers le jumelage entre les instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle (INSFP), les instituts nationaux d'enseignement professionnelle (IEP), et les instituts supérieurs italiens.

Il s'agit également d'améliorer les compétences des formateurs dans les nouvelles techniques, le E-Learning, et l'équivalence des diplômes, outre l'échange de programmes d'études et l'accompagnement des projets italiens en Algérie à travers la formation d'une main-d'œuvre qualifiée". A cette occasion, M. El-Mahdi, a indiqué

que cette rencontre avec le ministre italien de l'Education et du Mérite, vise à "consolider les relations de coopération entre les deux pays dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnelle et à concrétiser une vision conjointe en vue de mieux répondre aux besoins du marché du travail au service de l'économie nationale, tout en accompagnant le secteur de l'industrie par une main-d'œuvre qualifiée".

De son côté, le ministre italien a salué le "dialogue constructif" entre les deux parties, qui a permis la signature de ce mémorandum d'entente devant "contribuer au développement des domaines de coopération dans la formation technique et professionnelle, au service des économies des deux pays".

Il a, dans ce contexte révélé que les deux parties ont convenu de "créer une commission conjointe pour examiner les domaines de coopération entre le nouveau système des établissements de formation dans le domaine de la technologie en Italie et le système de la formation professionnelle en Algérie".

LIGNE FERROVIAIRE TIARET-TISSEMSILT

Le projet lancé

La nouvelle ligne ferroviaire Relizane -Tiaret -Tissemsilt, d'un linéaire de 185 km, le lancement du projet de réalisation de la ligne ferroviaire reliant les wilayas de Tiaret et Tissemsilt, sur une distance de 63,5 km, a eu lieu, lundi dans la commune de Tissemsilt.

ABED MEGHIT

Cette ligne s'inscrit dans le cadre d'un projet global de réalisation d'une ligne ferroviaire reliant les wilayas de Relizane, Tiaret et Tissemsilt sur une longueur totale de 185 km.

Ce projet inclut la construction de plusieurs ouvrages d'art et doit être achevé dans un délai de 20 mois, selon les explications fournies par un cadre de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires.

Lancement du projet de réalisation de la ligne ferroviaire Tiaret-Tissemsilt.

Une fois mise en service, cette ligne permettra aux trains de transporter mar-



chandises et passagers à une vitesse maximale de 160 km/h. Lors de son intervention, à l'occasion d'une cérémonie, en présence des autorités locales civiles et militaires, ainsi que des cadres de la même agence, le wali de Tissemsilt, M. Fethi Bouzaïd, a donné des instructions aux responsables du projet pour mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires, afin d'assurer sa réalisation dans les délais contractuels. Dans une déclaration à la presse, le wali

a souligné que ce projet s'inscrit dans le cadre des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à désenclaver la wilaya de Tissemsilt.

Il contribuera, une fois opérationnelle, à créer une dynamique, en servant de trait d'union entre le nord et le sud du pays.

Il a ajouté que ce projet d'envergure, structurant et stratégique, ouvrira des perspectives prometteuses pour le développement de la wilaya, notamment grâce à la dynamique que connaissent divers secteurs, tels que les travaux publics avec l'aménagement des routes, et l'industrie avec la mise en place de zones industrielles et des cinq zones d'activités.

MÉDÉA

Production attendue de plus de 33 mille quintaux d'olives

Une production de plus de 33 mille quintaux d'olives est attendue à Tablat, dans le nord-est de Médéa, au titre de la campagne de récolte 2024/2025, a-t-on appris mardi, auprès de la subdivision agricole de cette daira.

La quantité d'olives devant être engrangée durant la présente campagne de cueillette représente le double de la production obtenue au cours de la campagne 2023/2024 qui était de 16.777 quintaux, a relevé la subdivision agricole de l'agriculture de la daira de Tablat, Salima Djaghdeli, en marge de la visite du wali à une huilerie de la commune de Mezghena.

Selon cette responsable, le volume d'huile obtenu après Trituration at-

teindra les 600 mille litres cette campagne, contre près de 252 mille litres durant la campagne 2023/2024.

Le rendement au quintal est passé de 15 litres l'année dernière, à 22 litres pour la présente saison agricole grâce aux pluies enregistrées aux mois de septembre et octobre derniers.

La surface réservée à l'oléiculture à travers les communes d'El-Aïssouia, El-Haoudine, Tablat et Mezghena (Daira de Tablat) s'étend sur 1750 hectares englobant près de deux cent mille oliviers.

La même daira compte neuf huileries. L'activité oléicole dans la wilaya de Médéa couvre une superficie de 8 mille hectares constituée de petites parcelles ventilées à travers plusieurs

communes du nord-est et l'est, principalement dans les dairas de Tablat, Beni-Slimane et El-Azzizia.

Ces régions produisent en moyenne 70 mille quintaux, voire plus en période de bonne pluviométrie, avec une quantité d'huile d'environ huit cent mille litres, a précisé Mme Djaghdeli.

Le chef de l'exécutif local, Djilali Doumi, a invité les responsables du secteur agricole à Tablat à redoubler d'efforts et à multiplier les actions de proximité en direction des oléiculteurs de la région afin de les inciter à augmenter les superficies dédiées à cette culture et contribuer à développer davantage les activités en relation avec la filière.

BOUMERDES

Lancement des travaux de raccordement de la SDEM de Cap Djinet 2 au barrage Taksebt

Les travaux de raccordement de la Station de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Cap Djinet 2 (Est de Boumerdes) à la conduite principale du système de transfert d'eau du barrage de Taksebt (Tizi-Ouzou), ont été lancés lundi, a-t-on appris de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

Ce projet vise le raccordement de la SDEM de Cap Djinet 2, dont les travaux seront bientôt achevés, au système de transfert d'eau du barrage Taksebt, en provenance de Tizi-Ouzou,

via les wilayas de Boumerdes et d'Alger, a indiqué à l'APS le directeur de l'unité ADE, Hedhoud Youssef.

Ces travaux de raccordement à la conduite de transfert principale du barrage Taksebt, d'un diamètre de 2.000 mm, "vont se poursuivre durant cinq (5) jours", a-t-il ajouté, précisant qu'ils "seront à l'origine d'une perturbation dans la distribution d'eau potable dans 18 communes de Boumerdes, tout au long de cette période".

Pour remédier à cette si-

tuation, une trentaine de camions dotés de citernes ont été mobilisés pour approvisionner les citoyens en eau potable à la période indiquée, selon la même source.

Le projet en question englobe une SDEM d'une capacité de traitement de 300.000 m³ d'eau / jour, avec des conduites de transfert et de raccordement, en plus de la réalisation d'un projet structurel portant sur deux (2) réservoirs d'eau d'une capacité de 50.000 m³ chacun, dont l'un à Hamadna et l'autre

au lieu-dit "Ghicha" de la commune de Bordj Menail.

La première phase d'exploitation de ce projet permettra l'approvisionnement en eau potable des wilayas de Boumerdes, Alger et une partie de Tizi-Ouzou.

La mise en service de ce projet "vital" va "contribuer à consacrer la sécurité hydraulique et à couvrir les besoins en eau de différents projets de développement, tout en mettant un terme définitif aux coupures et aux perturbations dans la distribution d'eau potable", selon la même source.

EL TARF

73 projets financés depuis début 2024 dans le cadre du dispositif de l'ANGEM

Pas moins de 73 projets ont bénéficié de financement depuis début 2024 dans la wilaya d'El Tarf dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), apprend-on mardi de l'antenne locale de cette agence.

Selon le chargé de communication au niveau de cette antenne, Raouf Drissi, l'opération a concerné le finan-

cement de projets au titre de la formule des prêts non-rémunérés d'acquisition de matières premières pour les activités artisanales des femmes rurales et familles productives ainsi que de la formule tripartite destinée aux activités des bureaux d'études, des cliniques médicales et certains projets innovants. La même source a porté l'accent sur l'importance du dispositif

ANGEM pour l'accompagnement des porteurs de projets de création de micro-entreprises dans divers secteurs liés au développement et à la création d'emplois, notamment dans les zones rurales de cette région frontalière. Dans le cadre de la diffusion de la culture entrepreneuriale dans les milieux de jeunes, l'antenne de l'ANGEM organise des journées d'informa-

tion dans les zones reculées pour présenter le dispositif ANGEM et ses avantages, a-t-on indiqué.

M. Drissi a mis en exergue dans ce contexte l'importance de l'assurance du matériel et des équipements contre les divers risques par les bénéficiaires du financement ANGEM pour garantir la pérennité de leurs activités.

APS

NÂAMA

Lancement des travaux de renforcement de 44 km de la RN6

La direction des Travaux publics de la wilaya de Nâama a entamé les travaux de renforcement de la Route nationale N 6 (RN6) sur une distance de 44 km dans la commune de Moghrar, a-t-on appris auprès de la même direction.

Lors de sa supervision du lancement du projet, le wali de Nâama, M. Lounes Bouzezza, a mis en avant l'importance économique de cette opération, étant donné que cette route constitue un axe principal utilisé actuellement pour le transport du minerai de fer extrait de la mine de Gara Djebilet (Tindouf) vers le nord du pays.

Le wali a également indiqué que ce projet contribuera à promouvoir la production agricole dans la région sud de la wilaya, sachant que ce tronçon de la RN6 traverse de vastes périmètres agricoles récemment ouverts à des projets d'investissement dans des cultures stratégiques.

Le premier responsable de l'Exécutif local a donné des instructions fermes aux entreprises en charge des travaux pour le respect des délais d'exécution et des normes de qualité requises.

Une enveloppe budgétaire de plus de 1,4 milliard de dinars a été allouée pour ces travaux de renforcement, qui comprennent trois lots à réaliser en six mois, indique-t-on.

Les travaux visent à éliminer les points noirs et à consolider les segments dégradés de cet axe, selon la direction des Travaux publics de la wilaya.

TÉBESSA

Mesures anticipées en prévention des risques d'inondations

Les services de l'unité de Tébessa de l'Office national d'assainissement (ONA) ont pris une série de mesures anticipées en prévention des risques d'inondations notamment avec le début de la saison des pluies, a indiqué lundi le directeur de cette unité, Ali Sélama.

En application des instructions du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire relatives aux mesures préventives des risques d'inondations, il a été procédé au lancement d'une vaste campagne de nettoyage des avaloirs et des lits des oueds, et d'enlèvement des débris et déchets inertes, a expliqué, dans une déclaration à l'APS, M. Sélama.

Plus de 7.000 m³ de déchets, de débris et de boues ont été enlevés au cours de ces actions, menées par les agents de l'unité de l'ONA au chef-lieu de wilaya, Bir El Ater, El Koufi, Chréa, El Oqla et El Ouenza, en plus de l'élimination de plusieurs dizaines de points noirs dus aux eaux stagnantes qui se forment suite aux précipitations et perturbent le trafic automobile, a précisé le même cadre.

Le responsable a souligné que les efforts sont mobilisés pour le nettoyage des réseaux de drainage des eaux de pluies et l'assainissement des cités et agglomérations en plus du nettoyage des déversoirs et des lits des oueds, dont Oued Zaâror, Oued El Izab et Oued Nakass.

GRANDES SURFACES COMMERCIALES

Zitouni examine à New Delhi les projets prévus en Algérie avec le ministre qatari du Commerce

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a examiné, à New Delhi (Inde), avec le ministre d'Etat aux Affaires du Commerce extérieur au ministère du Commerce et de l'Industrie du Qatar, M. Ahmed Bin Mohammed Al Sayed, les projets d'investissement prévus en Algérie, notamment les grandes surfaces commerciales, indique, mardi, un communiqué du ministère.

La rencontre s'est déroulée en marge de la participation de M. Zitouni à la 29e édition du Sommet du partenariat (2024), organisé dans la capitale indienne par la Confédération indienne de l'industrie (CII), en collaboration avec le Département de la promotion de l'industrie et du commerce intérieur (DPIT), relevant du ministère indien du Commerce et de l'Industrie, lors de laquelle les deux parties ont examiné les projets d'investissement prévus en Algérie, notamment en matière des grandes surfaces commerciales, précise le communiqué.

Dans ce cadre, M. Zitouni a souligné "l'importance de ces projets d'investissement et le renforcement de la coordination dans la prochaine étape, en vue d'étudier et d'activer les opportunités de la coopération conjointe et promouvoir les échanges commerciaux entre les deux pays".

De son côté, le ministre qatari a salué les opportunités d'investissement "prometteuses" en Algérie, exprimant "la volonté de son pays de développer des partenariats stratégiques concernant différents secteurs économiques, notamment à la lumière des relations fraternelles solides liant les deux pays", note le communiqué.

CÉRALICULTURE

L'amélioration de la productivité et des niveaux de collecte doit se poursuivre pour accroître l'offre nationale (responsable)

Le directeur général des productions agricoles au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Messaoud Bendri, a appelé lundi à Sétif à la poursuite des efforts d'amélioration de la productivité céréalière et des niveaux de collecte afin d'accroître l'offre nationale et réduire les importations de blé et d'orge.

La conjoncture actuelle "appelle à la mobilisation de toutes les énergies pour relancer la croissance agricole et, à travers elle, la croissance de l'économie nationale", a déclaré M. Bendri lors de l'ouverture d'un séminaire régional d'évaluation de la campagne labours-semaines de la saison agricole 2024-2025, soulignant que les capacités de production du secteur céréalier et les mesures adoptées "nécessitent davantage de mobilisation et une planification préalable à l'échelle locale".

Afin d'atteindre les objectifs fixés pour cette campagne, à savoir la culture d'une superficie totale de plus de 3,69 millions d'hectares de différents types de céréales, toutes les mesures nécessaires ont été prises pour améliorer les capacités de production à travers la sécurisation de l'approvisionnement en semences et en engrains, la fourniture d'équipements d'irrigation, la modernisation des techniques de production et la protection phytosanitaire, selon le même responsable. Il a également rappelé que 73 guichets uniques sont ouverts, depuis juillet dernier, pour permettre aux agriculteurs de déposer leurs demandes de semences et d'engrais, conduisant à la fourniture de plus de 4 millions de quintaux de semences et de quelque 3 millions de quintaux d'engrais pour couvrir les premiers besoins des agriculteurs, en particulier dans les zones à grandes capacités et à cultures précocees.

De plus, compte tenu des prix élevés des intrants agricoles sur le marché international, affectant les coûts de production des céréales et les revenus des producteurs, le ministère de l'Agriculture a révisé les prix de référence des engrains en fonction des coûts de production, a-t-il ajouté, soulignant l'importance de l'encadrement global du processus de production par les instituts techniques et les centres spécialisés à travers des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation, en mettant l'accent sur l'importance de l'utilisation des engrains et des semences homologuées dans les zones à forte capacité de production et l'application des méthodes modernes pour améliorer la quantité et la qualité de la production.

PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

La restructuration du Groupe Saidal envisagée (ministère)

Le ministre de l'Industrie, M. Sifi Ghrieb, a tenu, en compagnie du ministre délégué chargé de la Production pharmaceutique, M. Fouad Hadji, une réunion avec les responsables du Groupe Saidal et de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), consacrée à l'examen des moyens de renforcer le rôle du groupe public dans le marché des médicaments, notamment à travers son éventuelle restructuration.

La réunion a examiné la possibilité de réorganisation et de restructuration du groupe pour assurer une gestion optimale et une meilleure adaptation aux exigences du marché national et moderniser les moyens de gestion avec l'éventuel recours aux start-up pour la prise en charge de certains aspects", indique un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres d'évaluation des groupes industriels et des organismes sous tutelle, un exposé sur la production de médicaments par Saidal et le rôle de l'ANPP a été présenté.

Les discussions ont porté essentiellement sur la production et le marché des médicaments et des produits pharmaceutiques en Algérie, les modalités et les mécanismes d'organisation et de régulation de ce marché et les volets relatifs au contrôle, à la conformité et la certification de la conformité de ces produits.

Concernant l'approvisionnement en matières premières pour la produc-



A cette occasion, la contribution du Groupe Saidal à la réalisation de l'autosuffisance en médicaments et produits pharmaceutiques, en termes de volume et de types de médicaments produits, a été mise en avant, de même que les projets en cours de réalisation pour diversifier et augmenter le volume de production pour avoir une plus grande part de marché au cours des prochaines années.

Concernant l'approvisionnement en matières premières pour la produc-

tion des produits pharmaceutiques, M. Ghrieb a insisté sur la nécessité de diversifier les sources d'approvisionnement pour éviter toute rupture de stock et toute perturbation dans la production, selon la même source.

Le ministre a également donné des instructions pour augmenter le volume de production et les types de médicaments produits, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à at-

teindre l'autosuffisance dans la production des médicaments et des produits pharmaceutiques, insistant sur l'accélération de la réalisation des projets prévus.

Pour sa part, M. Hadji a souligné la nécessité pour le Groupe Saidal de retrouver sa place sur le marché algérien, en accélérant la concrétisation des projets programmés et en redoublant d'efforts, selon le communiqué.

Parmi les instructions également données lors de cette réunion, figurent la création d'un pôle technologique pour les produits pharmaceutique et la mise en place d'un réseau pour la certification de conformité et la qualification des équipements pharmaceutiques. Lors de la réunion, l'accent a également été mis sur le nécessaire renforcement du rôle de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, qui assure l'enregistrement des produits pharmaceutiques, l'homologation des dispositifs médicaux et le contrôle de la qualité.

COMENA

Arkab inaugure le nouveau siège du Centre national de données

Le ministre d'Etat, ministre de l'Énergie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a inauguré, mardi, le nouveau siège du Centre national de données du Commissariat à l'énergie atomique (COMENA), en présence du Commissaire à l'énergie atomique, Abdellah Mellah, et du Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), M. Robert Floyd.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Arkab a souligné que ce centre, créé en 2003, s'inscrit dans le cadre de l'attachement de l'Algérie à ses engagements au titre du Traité, le Commissariat à l'énergie atomique étant le principal point de contact technique avec

l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires concernant les activités de ce centre".

A cette occasion, le ministre a félicité "le Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires pour les progrès considérables réalisés dans la création et le développement des éléments du système de vérification, notamment le système de surveillance international", soulignant que depuis la ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, en 2003, l'Algérie "poursuit ses efforts, avec ses partenaires internationaux, en vue d'atteindre l'objectif commun à savoir l'interdiction complète des essais nucléaires". Le système surveillance

international est un réseau mondial composé essentiellement de 321 stations de surveillance et de 16 laboratoires nucléaires spécialisés, destinés à surveiller les éventuelles activités nucléaires.

Ce réseau s'appuie sur des technologies de pointe, notamment la surveillance sismique, hydroacoustique et infrasonique, selon les explications fournies à la presse par M. Ismaïl Korichi, directeur des études au COMENA.

"L'engagement de l'Algérie en faveur d'une Afrique exempte d'armes nucléaires témoigne du rôle pionnier de l'Algérie dans le soutien aux efforts de non-prolifération et de désarmement nucléaire aux niveaux régional et international", a-t-il dit.

INDUSTRIE

M. Ghrieb affirme la nécessité de développer les compétences et de maîtriser les métiers industriels

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Sifi Ghrieb, a donné des directives à l'effet de relancer et de renforcer le rôle des centres de formation relevant du secteur industriel, afin d'assurer une meilleure efficacité dans le développement des compétences et la maîtrise des différents métiers industriels, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Le ministre a donné ces directives lors d'une réunion qu'il a présidée, lundi au siège du ministère, en présence des responsables des organismes sous tutelle, dans le cadre des rencontres d'évaluation qu'il tient avec les différentes composantes des

secteurs industriel et pharmaceutique, précise le communiqué.

Il s'agit, en effet, de l'Institut algérien de normalisation (IANOR), l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), l'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC), l'Office national de la métrologie légale (ONML), l'Agence de développement industriel (INPED), le Groupement Algeria Corporate Universities (GACU), le Centre technique des in-

dustries agroalimentaires (CTIAA), ainsi que le Centre technique des industries mécaniques et transformatrices des métaux (CTIME).

La réunion a porté sur les missions de chaque organisme, leur rôle dans le développement du secteur industriel, ainsi que sur plusieurs propositions visant à renforcer leur efficacité au service du secteur industriel et d'autres secteurs.

M. Ghrieb a, dans ce cadre, donné "des instructions pour relancer et renforcer le rôle des centres de formation relevant du secteur industriel, afin d'assurer une meilleure efficacité dans le développement des compétences et la maîtrise des différents métiers industriels". Il a, en outre, fait part du lancement de l'élaboration de cinq (5) référentiels, sous forme de guides, portant sur les intrants et extrants industriels, les compétences nationales dans les métiers de l'industrie, les déchets industriels et les zones technologiques industrielles. Ces référentiels, précise le ministère, contribueront à la prise de décision au niveau des groupes industriels publics, au développement de l'ingénierie inverse dans le domaine industriel, à l'orientation des investisseurs et des start-up, et serviront également de références pour les différents centres de recherche.

MARCHÉS EN ASIE

Les semiconducteurs s'enfieurent face aux restrictions américaines

Les titres liés aux semiconducteurs grimpent fortement mardi dans les échanges asiatiques, après les exemptions ménagées par les Etats-Unis dans leurs restrictions visant l'exportation de puces vers la Chine, tandis que le yen reprenait son souffle après un vif sursaut de la veille.

Les Etats-Unis ont restreint encore l'exportation vers la Chine de semiconducteurs et équipements pour les fabriquer --même si la portée de cette annonce était amoindrie à un mois du départ du président Joe Biden.

Des contrôles pour l'exportation viseront notamment 24 types d'équipements de fabrication de puces.

Pour autant, des exceptions pour des entreprises d'alliés-clés comme le Japon et les Pays-Bas sont prévues, et le fabricant chinois de puces électroniques n'est pas inclus dans la liste américaine qui établit des restrictions à l'exportation pour 140 entreprises de Chine.

Autant de signaux qui ont rassuré les investisseurs et fait fortement grimper les titres de firmes liées au secteur sur les Bourses asiatiques --hors Chine.

Vers 02H30 GMT à Tokyo, Tokyo Electron --épargné par Washington-- bondissait de 4,01%, ainsi que ses compatriotes Screen Holdings de 5,22% et Advantest de 3,53%.

À Séoul, SK Hynix gagnait 1,89%, et à Taipei, le mastodonte des puces avancées TSMC s'envolait de 5,27%.

Les places chinoises ne reculaient que légèrement malgré le durcissement de



ton de Washington sur les semiconducteurs, dans un marché ayant anticipé de telles annonces et dans l'attente d'actions de Pékin pour continuer à muscler l'industrie locale des puces.

Vers 03H00 GMT, l'indice Hang Seng à la Bourse de Hong Kong cédait 0,34% à 19.483,40 points.

L'indice composite de Shanghai perdait 0,14% à 3.359,26 points et celui de Shenzhen 0,34% à 2.044,17 points.

Les marchés chinois restaient relativement solides après la publication ce week-end de chiffres montrant une progression de l'activité manufacturière dans le pays en novembre, pour le deuxième mois consécutif.

"A mesure que les politiques de relance économique entreprises par

Pékin) font effet, l'expansion manufacturière pourrait bien accélérer, et potentiellement profiter aux indices boursiers à Hong Kong comme en Chine continentale", soulignaient des experts de Hang Seng Bank.

Certains titres hongkongais sont par ailleurs soutenus par la reprise par la ville voisine de Shenzhen de l'émission de visas à multiples entrées pour ses résidents se rendant à Hong Kong, ajoutaient-ils, ce qui devrait "doper la consommation" dans l'ex-colonie britannique. La devise nipponne se repliait à nouveau franchement face à un billet vert revigoré: vers 03H00 GMT, il cédait 0,25% à 149,97 yens pour un dollar.

Le yen avait brièvement bondi lundi à la suite de déclarations du gouverneur de la Banque du Japon (BoJ),

Kazuo Ueda renforçant la probabilité d'une hausse des taux directeurs de son institution en décembre.

Mais il s'est incliné à nouveau face au renforcement affirmé du dollar, monnaie refuge face aux incertitudes politiques entretenues par les menaces douanières du président élu américain Donald Trump et le scénario d'une chute du gouvernement français, selon les analystes de MUFG.

A l'inverse, la Bourse de Tokyo profitait de cet affaiblissement du yen, qui profite aux entreprises exportatrices: à la fin des échanges matinaux, l'indice vedette Nikkei prenait 1,73% à 39.180,06 points et l'indice élargi Topix 1,29% à 2.749,74 points. Les grands groupes exportateurs grimpent, à l'image de Hitachi (+1,29%) et de Toyota (+1,28%).

Les cours du pétrole reculaient légèrement dans un marché atone, toujours tiraillés entre la crainte de voir l'alliance Opep+ augmenter sa production d'or noir et les bons indicateurs manufacturiers chinois pouvant présager une demande accrue.

Vers 03H00 GMT, le prix du baril de West Texas Intermediate (WTI) cédait 0,19% à 67,97 dollars, et celui de Brent de la mer du Nord 0,09% à 71,74 dollars.

ÉNERGIE

Le gazoduc oriental Chine-Russie entièrement raccordé

La route orientale du gazoduc Chine-Russie, qui dispose de la plus grande capacité de transport de gaz pour une ligne unique en Chine, a été entièrement raccordé, a annoncé lundi son opérateur.

Le gazoduc a également atteint sa pleine capacité, avec un volume de transport annuel de 38 milliards de mètres cubes, selon la China Oil & Gas Pipeline Network Corporation (Pipeline-China).

Projet phare de la coopération énergétique entre la Chine et la Russie, le gazoduc transfrontalier se compose d'une section de 3.000 km en

Russie et d'une autre de 5.111 km en Chine.

La section chinoise du gazoduc débute à Heihe, ville du nord-est du pays frontalier avec la Russie, et transporte le gaz naturel de la Sibérie vers le sud jusqu'à Shanghai, le centre économique et financier de la Chine.

La connexion complète du gazoduc améliore considérablement la capacité d'approvisionnement en gaz naturel et les capacités d'écritement des pointes de consommation en cas d'urgence dans l'est de la Chine, où la population est très dense.

Elle marque également l'achèvement

du corridor stratégique énergétique oriental du pays, a déclaré Pipe-China.

Depuis la mise en service de la partie nord de la section chinoise en décembre 2019, le gazoduc a transporté plus de 80 milliards de mètres cubes de gaz naturel, au bénéfice d'une population d'environ 450 millions d'habitants le long de son tracé.

Le gazoduc oriental Chine-Russie est le troisième gazoduc transfrontalier à longue distance à fournir du gaz au pays, après les oléoducs et gazoducs Chine-Asie centrale et Chine-Myanmar.

GHANA

Le FMI lui verse 360 millions de dollars

Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé lundi avoir débloqué 360 millions de dollars pour le Ghana dans le cadre d'un prêt de 3 milliards de dollars accordé en 2023, saluant les réformes menées, à quelques jours de l'élection présidentielle.

"La performance du Ghana dans le cadre du programme a été globalement satisfaisante et les efforts de réforme portent leurs fruits", a salué le FMI dans un communiqué publié à l'issue de la troisième revue de ce prêt.

Le FMI avait accordé au Ghana en mai 2023 un prêt de 3 milliards de dollars sur 36 mois, au titre de la facilité élargie de crédit.

Ces 360 millions de dollars supplé-

mentaires porteront à 1,9 milliards de dollars le total des décaissements du Ghana au titre de ce prêt.

"Des progrès satisfaisants ont été réalisés en matière de restructuration de la dette.

La croissance se redresse rapidement, l'inflation a diminué, bien qu'à un rythme plus lent, et les positions budgétaire et extérieure ont continué de s'améliorer", précise le communiqué.

"La mise en œuvre résolue du programme politique et de réforme, avant et après les prochaines élections, reste essentielle pour restaurer pleinement la stabilité macroéconomique et la viabilité de la dette", est-il encore précisé.

MÉTAUX PRÉCIEUX

Les prix de l'or demeurent stables

Les prix de l'or sont restés stables, mardi, les investisseurs adoptant une attitude prudente à l'approche des données économiques américaines qui pourraient fournir des indications sur la trajectoire des taux d'intérêt de la Réserve fédérale.

L'or au comptant était presque inchangé à 2.636,50 dollars l'once, après avoir chuté de 1% lundi.

Les contrats à terme sur l'or américain sont restés stables à 2.659,00 dollars.

Le dollar a augmenté, rendant le lingot plus cher pour les acheteurs étrangers.

L'or a tendance à prospérer dans un environnement de taux d'intérêt bas et pendant les périodes de troubles géopolitiques. Par ailleurs, l'argent a gagné 0,1%

PÉTROLE

Le Brent à 72,63 dollars à Londres

Les cours du pétrole progressent mardi, aidés par des anticipations de nouvelles mesures de relance économique chinoise et le regain de tensions au Proche-Orient, à deux jours de la réunion de l'Opep+. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, prend 1,11% à 72,63 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en janvier, gagne 1,19%, à 68,91 dollars. De nouvelles mesures de relance "pourraient être dévoilées lors de la Conférence centrale sur le travail économique en Chine mercredi prochain", expliquent des analystes.

Par ailleurs, "les tensions géopolitiques au Moyen-Orient continuent d'injecter une prime de risque dans les prix du pétrole", précisent les analystes.

La réunion jeudi de l'Opep+, qui doit décider de sa politique de production dans les mois à venir, est également très attendue par le marché.

MONNAIES

Le dollar recule face à l'euro et à la livre

Le dollar perd du terrain mardi après des déclarations d'un responsable de la banque centrale américaine (Fed) en faveur d'une réduction des taux lors de la réunion de décembre.

Ce mardi matin, la devise américaine restituait 0,19% à l'euro, à 1,0519 dollar, et reflue de 0,15% par rapport à la livre, à 1,2675 dollar. Christopher Waller, l'un des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine, s'est dit lundi favorable à une nouvelle baisse des taux lors de la prochaine réunion, plutôt qu'au statu quo, malgré le rebond de l'inflation aux Etats-Unis. "Je penche pour l'instant en faveur d'une baisse du taux directeur lors de notre réunion de décembre", a-t-il déclaré lors d'une conférence à Washington. Dans la foulée, les investisseurs ont renforcé leurs paris sur une baisse de taux d'un quart de point de pourcentage lors de la prochaine réunion qui se tiendra les 17 et 18 décembre. Lundi, cette probabilité "a clôturé à 76%, en hausse de 10 points de pourcentage par rapport à vendredi", notent les analystes. Le principal taux directeur de la Fed se situe actuellement dans une fourchette de 4,50 à 4,75%, après avoir été abaissé à deux reprises depuis septembre, d'un demi-point puis d'un quart de point de pourcentage.

L'indice PCE aux Etats-Unis, indicateur de référence sur l'inflation que la Fed souhaite ramener à 2%, avait pourtant rebondi en octobre à 2,3% sur un an, contre 2,1% sur un an en septembre.



à 30,51 dollars l'once, le platine a baissé de 0,3% à 944,35 dollars et le palladium a perdu 0,2% à 979,72 dollars.

APS

TIZI - OUZOU Célébration de la journée internationale des handicapés

Samy Amrane

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale des handicapés, qui coïncide avec le 03 décembre de chaque année, plusieurs activités ont été organisées dans la wilaya de Tizi-Ouzou où le wali, Aboubakr Seddik Boucetta, a honoré de sa présence l'ouverture de cette célébration qui a eu lieu au niveau du centre des loisirs scientifiques.

Il était accompagné du vice-président de l'APW, des parlementaires, de la déléguée du médiateur de la République, des membres du Conseil supérieur de la jeunesse ainsi que des directeurs de l'exécutif de wilaya. Le premier magistrat de la wilaya de Tizi-Ouzou a visité les stands d'une exposition mise en place à l'occasion par les membres de différentes associations et assisté à des spectacles présentés au profit des personnes aux besoins spécifiques.

Puis, il a pris part à la distribution des fauteuils roulants aux handicapés moteurs ainsi que des livres en braille et des calculatrices parlantes pour les non-voyants. Il a également remis des attestations et des médailles à des enfants handicapés qui participent aux activités sportives. Par ailleurs, notons que pour prendre en charge les personnes aux besoins spécifiques, 42 classes spécialisées, dont 39 dans le primaire, une dans le moyen et deux dans le cycle secondaire, sont ouvertes à travers les différents établissements scolaires de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Ainsi, à l'occasion mondiale des handicapés, il a été procédé, dimanche, à l'ouverture d'une autre classe à l'école Saïd Belalal de Draâ El Mizan, pour les enfants qui présentent de légers troubles psychiatriques. Et ce, conformément aux orientations du ministère de la solidarité portant sur un travail de collaboration entre différents secteurs afin de faciliter l'insertion de cette frange de la société.

C'est ce qu'a, d'ailleurs, déclaré Achour Mehni, directeur de la solidarité et de l'action sociale de la wilaya de Tizi-Ouzou. Il faut dire que des associations aussi œuvrent dans l'aide et l'accompagnement de cette catégorie en leur fournissant des conditions qui leur facilitent la vie.

L'insertion de cette catégories de personnes est devenue parmi les préoccupations de l'Etat, eu égard aux instructions données par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour sa prise en charge adéquate. Et ce, afin de lui garantir une éducation et un enseignement adaptés.

LIGNES FERROVIAIRES Les travaux de modernisation du tronçon El Harrach- Al Afroun avancent à un rythme soutenu

Les travaux de modernisation du tronçon ferroviaire reliant El Harrach (Alger) et El Afroun (Blida) avancent à un rythme soutenu, a fait savoir un responsable à l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), soulignant l'importance de ce projet pour améliorer la fluidité du trafic ferroviaire sur cette ligne.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur central et chargé de la communication à l'ANESRIF, Abdekader Mazar a indiqué que les travaux au niveau du tronçon El Harrach-El Afroun, qui s'étend sur une distance de 58,5 km, avancent malgré la complexité de l'opération qui se déroule par intermittence, étant effectuée sur une ligne en exploitation et qui connaît un trafic ferroviaire dense, a-t-il dit. Il a précisé que les interventions se font souvent la nuit, en coordination permanente avec l'entreprise d'exploitation. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du projet d'aménagement du réseau ferroviaire d'Alger et de sa banlieue, sur une distance de 127 km. Dans le cadre de ce projet, des travaux sont en cours actuellement pour la modernisation du tronçon reliant Birtouta et Boufarik sur une distance de 9 km, du tronçon reliant El Harrach et Gué de Constantine sur une distance de 7,4 km et du tronçon reliant Blida et Beni Merad, sur une distance de 9,9 km, ajoute M. Mazar. En outre, le projet prévoit en outre la modernisation des lignes principales au niveau des stations et lignes de service, d'une longueur de 37,6 km, selon le responsable qui a souligné que les travaux comprennent également l'aménagement de la ligne ferroviaire, des traverses bétonnées et du pavé. Ce projet vise à améliorer les services de transport ferroviaires à Alger et sa banlieue en conférant davantage de fluidité au trafic ferroviaire et en augmentant leur vitesse entre les stations.

SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT EN ITALIE Mme Meddahi rencontre le président de la région de Lombardie (communiqué)

La ministre du Tourisme et des Métiers de l'artisanat, Houria Meddahi, a été reçue par le président de la région de Lombardie, M. Attilio Fontana, en marge de sa participation à la tête de la délégation algérienne, à la 28e édition du Salon international de l'artisanat (Artigiano in fiera 2024) à Milan (Italie), a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre qui s'est tenue, lundi, le président de la Région de Lombardie s'est félicité de "la participation de l'Algérie, pays ami de l'Italie, au Salon et s'est dit impressionné par le pavillon algérien qu'il a qualifié de spécial", relevant "l'affluence remarquable des visiteurs vers les stands algériens", ajoute le communiqué.

Mme Meddahi a précisé de son côté, que "sa participation à cet événement s'accorde avec la haute volonté du président de la République de renforcer la coopération entre les deux pays amis, l'Algérie et l'Italie, sur plusieurs plans, notamment dans le domaine touristique", relevant de "la dynamique marquant les relations bilatérales entre les deux pays, avec une évolution notable dans plusieurs domaines".

La ministre a également saisi l'occasion pour mettre en exergue "les efforts consentis par les autorités algériennes pour la promotion du secteur, citant les opportunités d'investissement touristique offertes en Algérie, inscrites dans le cadre de la nouvelle loi sur l'investissement, et visant

à créer un climat propice à l'investissement, à encourager les investisseurs et porteurs de projets nationaux et étrangers et à réaliser le développement durable dans les différentes wilayas, notamment du Sud".

Dans ce contexte, la ministre s'est félicitée "des investissements des entreprises italiennes en Algérie dans le domaine touristique", mettant en avant le tourisme saharien qui compte, a-t-elle dit, parmi "les priorités du programme du président de la République, le Sahara algérien étant une destination touristique par excellence, susceptible d'attirer des investissements nationaux et étrangers", précise la même source.

Il s'agit d'un secteur prometteur, notamment à la lumière des grands projets de développement réalisés par l'Algérie dans le cadre du renforcement du développement socio-économique et au regard des potentialités naturelles, culturelles et architecturales importantes que recèle l'Algérie, y compris les vieux ksours, les sites classés patrimoine, comme l'Ahaggar et Tassili N'Ajjer, ainsi que les

sites du Sahara algérien classés mondialement".

Lors de cette rencontre, les deux responsables ont évoqué, en présence du Consul général, "plusieurs axes de la coopération entre les deux pays, notamment le visa de régularisation et les moyens de bénéficier de l'expertise italienne dans le domaine de l'artisanat, la formation touristique, le partenariat dans des projets liés au secteur hôtelier et aux villages touristiques, ainsi que l'innovation au service du marketing touristique", que Mme Meddahi considère comme l'une des priorités de la coopération future avec le partenariat italien. Par ailleurs, et en marge des discussions bilatérales, "l'importance des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le développement du secteur touristique" a été abordée, la ministre ayant affirmé à ce propos que les technologies modernes représentent "un atout compétitif dans le domaine touristique, permettant à l'économie algérienne de passer d'un système classique à un modèle fondé sur

l'économie de la connaissance, où les start-up jouent le rôle de « locomotive ». Dans ce sillage, elle a relevé que le Gouvernement algérien "accorde une grande importance à ce domaine et a réalisé des avancées significatives, traduites notamment par la création de plusieurs start-up par des jeunes universitaires et professionnels".

De son côté, le président de la région de Lombardie a exprimé "sa volonté d'établir une coopération fructueuse dans ce domaine stratégique avec la partie algérienne, via le canal diplomatique, et ce à travers des projets à étudier conjointement, notamment dans le domaine du marketing touristique et de la numérisation au service du secteur touristique".

A cette occasion, il "a été convenu de renforcer davantage le niveau de coopération bilatérale dans le domaine touristique entre les deux pays, à la hauteur des relations exemplaires existant à différents niveaux, et reflétant la volonté ferme des dirigeants des deux pays de promouvoir cette coopération".

INDUSTRIE Plus de 220 exposants prennent part aux salons «Sinaa Expo» et «Secura North Africa» à Alger

Plus de 220 exposants nationaux et étrangers prennent part à la 3e édition du Salon international de l'industrie "Sinaa Expo", ainsi qu'à la 6e édition du Salon de sécurité "Secura North Africa", qui ont ouvert leurs portes, mardi, au Palais des expositions d'Alger.

Ces deux Salons, qui se tiennent simultanément dans les deux pavillons "Central" et "Ahaggar" jusqu'au 5 décembre, réunissent les principaux acteurs du secteur industriel d'Algérie et des étrangers, venus notamment de Turquie, de Chine, d'Italie et du Qatar, représentant des domaines tels que la sidérurgie, l'industrie textile, la maintenance, les hydrocarbures, la logistique, les outils de production et l'automatisation et la robotique, ainsi que les domaines de la sécurité, l'hygiène et l'environnement. Considéré comme l'événement de référence de l'industrie en Algérie, le Salon "Sinaa" a enregistré la participation des entreprises publiques comme l'Entreprise nationale des services aux puits (ENSP), l'Entreprise nationale de forage (ENAFOR) et l'Entreprise nationale de grands travaux pétroliers, ainsi que

l'Entreprise Electrification d'Algérie (ELEC-AL).

Outre la participation de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), plusieurs organismes sous la tutelle du ministère de l'Industrie y prennent part également à cet événement, à l'image de l'Institut algérien de normalisation (IANOR) et l'Institut de la productivité et du développement industriel (INPED).

Des compagnies d'assurances et établissements bancaires publics et privés font partie des exposants présents à cette 3e édition, qui sera marquée cette année par la place réservée à la digitalisation et l'industrie 4.0, et qui verra la présentation de nouveaux équipements permettant de suivre de manière digitale et en ligne l'usine de production pour optimiser son fonctionnement et réduire les divers incidents, selon les organisateurs. En parallèle, il est prévu un programme de conférences autour du secteur industriel algérien, portant notamment sur les thèmes de l'innovation, l'économie circulaire, la maintenance industrielle et le financement des projets. S'agissant de la

6ème édition du Salon "Secura North Africa", dédié aux technologies et solutions dans le domaine de la sécurité, il enregistre la participation de 70 exposants algériens et étrangers représentant l'Italie, la Tunisie, l'Espagne et les Emirats Arabes Unis, dont plusieurs marques et fournisseurs d'équipements et services de pointe liés à la sécurité des personnes et des infrastructures. Cet événement regroupe aussi des services de départements faisant partie du ministère de la Défense nationale (MDN), de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et de la Protection civile.

Dans le cadre de ce Salon, il est prévu aussi un programme de conférences consacrées aux thèmes de la sécurité industrielle, des événements de grande envergure et les solutions pour la sécurité des transactions financières et bancaires, ainsi que la sécurité dans les milieux de travail et sites de production. Les organisateurs de ces événements s'attendent cette année à plus de 11.000 visiteurs professionnels, en rappelant que les éditions tenues en 2023 avaient permis d'enregistrer près de 9500 visiteurs.

EL-BAYADH Lancement des travaux de réalisation de six centres de proximité pour le stockage des céréales

Des travaux de réalisation de six centres de proximité pour le stockage des céréales, d'une capacité de 50.000 quintaux chacun, ont été lancés dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris auprès de la direction des Services agricoles (DSA).

Le directeur local du secteur, Benghabri Dahmane, a précisé à l'APS que ces infrastructures, dont la réalisation a été entamée début novembre dernier, s'inscrivent dans le cadre d'une opération de développement affectée à la

wilaya. L'opération porte sur la réalisation de sept centres de proximité pour le stockage des céréales, sous la supervision de la direction des équipements publics, et s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant le renforcement des capacités de stockage de ce produit stratégique. Les centres en cours de réalisation sont répartis entre les communes de Boualem, Bougrob, Rogassa, Brizina, El Abiodh Sidi-Cheikh et El-Mehra, avec un délai de réalisation

fixé à six mois. Les travaux de réalisation d'un septième centre prévu à El-Kheiter devraient bientôt débuter, soit dès la finalisation des procédures nécessaires, a fait savoir la même source. D'autre part, les travaux de réalisation d'un centre de wilaya de stockage des céréales, relevant de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), sont en cours. Ce centre, doté de 10 silos et d'une capacité totale de stockage estimée à 100.000 quintaux, est en

construction dans la région de M'rirs, dans la commune chef-lieu de la wilaya. Sa réception est prévue au début de la campagne moissons-battage de la saison agricole en cours, a fait savoir le DSA.

Il est à noter que la wilaya dispose actuellement de deux infrastructures de stockage des céréales, situées dans les communes d'El-Bayadh et de Bougrob, relevant de la CCLS, avec une capacité totale de plus de 50.000 quintaux.

APS

VIOLENCES EN HAÏTI

Les enfants subissent de plein fouet une crise à multiples facettes (ONU)

Alors qu'Haïti est confronté à une escalade de la violence et un effondrement systémique, ses enfants subissent de plein fouet une crise à multiples facettes qui menace leur vie, leur sécurité et leur avenir, a alerté lundi, l'ONU.

Lors d'une session spéciale organisée par le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), des Ambassadeurs, des fonctionnaires de l'ONU, des responsables humanitaires et des Haïtiens, ont souligné les conditions désastreuses qui règnent en Haïti, appellant à une action immédiate pour soutenir les plus jeunes de ses citoyens. Avec 5,4 millions de personnes confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, la moitié de la population, dont la moitié sont des enfants, et 700.000 personnes déplacées, une intervention internationale urgente est nécessaire pour faire face à une crise aggravée par la violence des groupes armés, l'instabilité économique et l'insuffisance des fonds humanitaires. En donnant le coup d'envoi de la réunion, l'Ambassadeur canadien et actuel Président de l'ECOSOC, Bob Rae, s'est interrogé entre autres, sur la manière de donner la priorité aux besoins des enfants, à ceux des jeunes, et "sur qui devant nous travailler à moyen et à long terme pour nous attaquer aux causes profondes de la crise haïtienne".

La Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti, Maria Isabel Salvador, qui dirige également le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), a exhorté la communauté internationale à s'attaquer aux causes profondes de la crise.

Pour sa part, le Coordinateur des secours d'urgence de l'ONU, Tom Fletcher, qui a pris ses fonctions il y a deux semaines, a également déploré l'impact dévastateur de la crise sur les enfants d'Haïti qui sont déplacés, souffrent de malnutrition, et vivent dans la peur, leurs quartiers étant contrôlés par des groupes armés.

La Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Catherine Russell, a révélé que les enfants représentaient 30 à 54 % des effectifs des gangs, alors que le nombre total d'enfants recrutés par ces groupes armés a augmenté de 70%, outre l'effondrement des services essentiels, avec 1,5 million de jeunes qui n'ont plus accès à l'éducation et des établissements de santé qui ont fermé en raison de la violence et de l'insécurité. A cet égard,



l'UNICEF et d'autres responsables humanitaires ont demandé à la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MSS), soutenue par le Conseil de sécurité des Nations Unies, et aux autorités haitiennes de donner la priorité à la protection des enfants pendant les opérations, en assurant une réintégration en toute sécurité des enfants recrutés par les groupes armés.

tiennes de donner la priorité à la protection des enfants pendant les opérations, en assurant une réintégration en toute sécurité des enfants recrutés par les groupes armés.

Plus de 50.000 personnes déplacées en deux semaines

Plus de 50.000 personnes ont été déplacées au cours des deux dernières semaines en Haïti, en proie à des violences de gangs armés, a alerté lundi, le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM). "Plus de 50.000 Haïtiens ont été déplacés au cours des deux dernières semaines en raison de l'insécurité liée aux groupes armés, tandis qu'à travers le pays, 5,4 millions de personnes sont confrontées à une faim aiguë - l'une des proportions les plus élevées d'insécurité alimentaire par habitant dans le monde", a indiqué la Directrice du PAM en Haïti, Wanja Kaaria, depuis Port-au-Prince. "Le PAM est aux côtés du peuple haïtien en cette période difficile", a-t-elle assuré, faisant état de quantités records d'aides alimentaires livrées aux Haïtiens à Port-au-Prince et dans tout le pays ces derniers mois. Les données les plus récentes du Cadre de classification intégrée de la sécurité

alimentaire (IPC) montrent qu'un Haïtien sur deux ne mange pas à sa faim, que deux millions de personnes sont confrontées à des niveaux d'urgence de la faim.

Dans le même temps, pas moins de 6.000 personnes déplacées à l'intérieur du pays connaissent des niveaux catastrophiques de la faim (phase 5 de l'IPC). Haïti a connu une augmentation constante de la faim ces dernières années, et cette situation risque de s'aggraver, selon l'ONU.

D'autant que le nombre de personnes déplacées internes a maintenant dépassé les 700.000, principalement dans la capitale Port-au-Prince et dans la région de l'Artibonite. Le PAM prévoit d'étendre ses opérations d'assistance alimentaire pour répondre aux besoins croissants, en ciblant 1,85 million de personnes avec une aide d'urgence tout en soutenant les efforts visant à renforcer les systèmes nationaux résilients.

THAÏLANDE

25 morts suite aux inondations dans le sud du pays

Des inondations provoquées par de fortes pluies ont causé la mort de 25 personnes dans le sud de la Thaïlande, selon un nouveau bilan publié mardi par l'agence nationale de gestion des catastrophes naturelles. La province de Songkhla, avec neuf décès, est

la plus touchée. En tout, depuis le 22 novembre, les crues ont touché plus de 660.000 foyers dans dix régions s'étirant de Chumphon à la frontière malaisienne, le long du golfe de Thaïlande. Un précédent bilan, diffusé dimanche, fai-

sait état de 12 morts. Les autorités thaïlandaises prévoient des intempéries jusqu'à jeudi. Le gouvernement coordonne des opérations de secours sur le terrain, et a promis de fournir 50 millions de bahts (1,4 M EUR) d'aides pour chaque province affectée. Les inonda-

tions ont également touché la Malaisie voisine, où les autorités ont fait état mardi de la mort de cinq personnes. Plus de 94.000 personnes attendent de pouvoir rentrer chez elles, après avoir fui face à la montée des eaux, selon un bilan officiel.

CLIMAT

L'Espagne a connu son mois de novembre le plus chaud jamais enregistré

L'Espagne vient de connaître son mois de novembre "le plus chaud" jamais enregistré avec une température moyenne de 12,4 degrés, soit 0,5 degrés de plus que le dernier record datant de 1983, selon l'agence météorologique nationale Aemet. "Le mois de novembre a été le plus chaud dans l'ensemble de l'Espagne péninsulaire depuis le début des relevés" en 1961, a annoncé l'agence publique sur les réseaux sociaux, en précisant que la température y avait dépassé "de 2,8 degrés" la moyenne de ce mois sur la période 1991-2020. Novembre s'est en outre avéré "très sec dans l'ensemble", avec un niveau de précipitations inférieur de 40% à la normale "malgré les fortes pluies des premiers jours sur le versant méditerranéen" dans le sillage



des intempéries qui ont ravagé fin octobre la région de Valence, précise l'Aemet. Entre le 29 et le 30 octobre, des trombes d'eau se sont en effet abattues sur le sud-

est de l'Espagne, entraînant des inondations tragiques qui ont fait au moins 230 morts.

Ces pluies torrentielles ont été suivies par des épisodes pluvieux de forte intensité dans la région en novembre. Pays européen en première ligne face à la crise climatique, l'Espagne est confronté à des épisodes de chaleur de plus en plus marqués depuis plusieurs années, qui inquiètent les scientifiques, bien que le pays soit coutumier des températures élevées. Le pays a ainsi connu en 2023 sa deuxième année la plus chaude depuis le début des relevés, avec une température moyenne de 15,5 C, juste derrière les 15,5 C enregistrés en 2022, qui avaient représenté un record, selon l'agence météorologique.

ELECTION EN NAMIBIE

La candidate du parti au pouvoir en tête aux deux-tiers du décompte

La Namibie se dirige mardi vers l'élection de la première femme présidente dans l'histoire du pays, le décompte des deux-tiers des voix donnant la candidate du parti au pouvoir largement en tête face au candidat de l'opposition. La vice-présidente Netumbo Nandi-Ndaitwah, surnommée "NNN", candidate du parti de la Swapo, a obtenu un peu plus de 54% des voix, selon un décompte mardi matin de près de 66% des votes par la Commission électorale. Le leader du principal parti d'opposition, les Patriotes indépendants pour le changement (IPC), Panduleni Itula, arrive loin derrière avec 28% des voix. Les élections présidentielle et législatives du 27 novembre ont dû être prolongées à deux reprises en raison de problèmes logistiques et techniques, avec notamment une pénurie de bulletins de vote. Mme Nandi-Ndaitwah, 72 ans, pourrait être contrainte à un second tour inédit si elle ne réunit pas plus de 50% des voix lors de la proclamation des résultats définitifs. Si elle l'emporte, elle deviendra la première femme présidente de la Namibie.

GÉORGIE

26 blessés dans des heurts lors d'une manifestation à Tbilissi

Au moins 26 personnes, principalement des manifestants, ont été blessées dans des heurts lundi soir en Géorgie, ont rapporté mardi des médias, citant le ministère de la Santé de ce pays du Caucase qui fait face depuis la semaine dernière à des protestations pro-européennes. Les secouristes ont "transporté 26 personnes vers des infrastructures médicales", a indiqué le ministère dans un communiqué, relayé par les médias, faisant savoir que parmi 23 manifestants comprenaient parmi les blessés, en plus de trois policiers. Lundi, des milliers de manifestants se sont à nouveau réunis à Tbilissi, la capitale, pour le cinquième jour d'une mobilisation d'ampleur contre la politique du gouvernement, accusé de "dérive autoritaire". Le parti Rêve géorgien, au pouvoir depuis 2012, a déclenché jeudi ces protestations en repoussant à 2028, des négociations d'adhésion avec l'Union européenne. La police a utilisé de puissants jets d'eau et des gaz lacrymogène dès le milieu de soirée pour disperser la foule, qui a répondu en jetant des feux d'artifice vers les agents, selon les médias. Plusieurs dizaines de manifestants, journalistes et policiers, ont déjà été blessés lors de heurts en marge de ces rassemblements.

INDE

Environ 15 millions de personnes touchées par le cyclone Fengal dans le sud

Environ 15 millions de personnes ont été touchées par l'impact du puissant cyclone tropical Fengal sur l'Etat du Tamil Nadu, dans le sud de l'Inde, a indiqué mardi le ministre en chef de l'Etat, Muthuvel Stalin.

Selon le ministre, douze personnes ont péri à la suite de la tempête. Le cyclone tropical, accompagné de fortes pluies et de rafales de vent, a également causé de graves dommages aux infrastructures, détruit des terres agricoles et perturbé la vie quotidienne de millions de personnes.

"Le cyclone a causé des destructions sans précédent dans 14 districts du Tamil Nadu", a déclaré le ministre, précisant que plus de 3.000 habitations ont été détruites. Le département météorologique indien a prévenu que de fortes pluies continueront à s'abattre sur le sud du pays, mais qu'elles commenceront à s'atténuer aujourd'hui dans la soirée.

**JOURNÉE MONDIALE
DE LUTTE CONTRE
LE SIDA EN ALGÉRIE
La prévention et la prise
en charge soulignées**



Une rencontre a été organisée, mardi à Alger, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, lors de laquelle les participants ont mis en avant l'importance de la prévention de cette maladie ainsi que l'accès équitable aux services de santé sans discrimination ni stigmatisation.

Dans une allocution lue en son nom par le directeur général de la prévention au ministère, Djamel Fourar, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a fait savoir que cette rencontre s'inscrit sous le thème mondial "Suvons le chemin des droits" et le slogan national : "Ensemble pour un accès universel", pour mettre l'accent sur l'importance d'offrir à tous un accès équitable aux services de santé, sans discrimination ni stigmatisation", ainsi que "l'amélioration de la qualité de vie des personnes ayant contracté le VIH/SIDA tout en œuvrant à éradiquer ce problème de santé publique".

L'objectif général de cette journée mondiale "est de renforcer la réponse pour éliminer le SIDA d'ici 2030, en mettant l'accent sur des soins de santé équitables et de qualité", ajoute M. Saihi, précisant que cette journée constitue également "une opportunité de rappeler que l'Algérie a consacré le droit à la santé comme un droit fondamental dans sa Constitution, garantissant à tous les citoyens la protection de leur santé et la lutte contre les maladies épidémiques et endémiques".

A cette occasion, le ministre a salué "la qualité du partenariat entre l'Algérie et le Programme commun des Nations unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), qui a permis au pays de réaliser des avancées significatives dans la lutte contre ce virus".

Il a également loué "les efforts du Comité national de prévention et de lutte contre les IST/SIDA (CNPLS) pour la qualité du travail accompli".

Le ministre a mis en avant "la volonté de l'Algérie de redoubler d'efforts pour inverser la progression de cette pandémie mondiale et garantir un accès complet et gratuit à l'ensemble des services de santé, y compris le dépistage et le traitement".

Grâce à cette réponse nationale multisectorielle, notre pays a enregistré des progrès significatifs et figure parmi les pays où l'épidémie est peu active, avec un taux de prévalence estimé à 0,1%", a relevé le ministre, mettant en garde contre "certains facteurs de risque tels que les comportements à risque, le faible recours à la protection, l'usage de drogues injectables et la migration" qui nécessitent une vigilance accrue.

Dans le même contexte, il a souligné la nécessité "de renforcer la réponse au VIH, notamment parmi les catégories les plus vulnérables, et d'éliminer la transmission mère-enfant par le renforcement de la prévention, le diagnostic et la prise en charge appropriée, tout en accompagnant les personnes vivant avec le virus avec le soutien de la société civile".

M. Saihi a évoqué le Plan national stratégique (PNS) 2024-2028 "qui s'inscrit dans les engagements pris par l'Algérie", pour "optimiser la réponse nationale en tenant compte de la situation épidémiologique".

Ce Plan met l'accent sur les populations vulnérables et les plus exposées, avec pour objectif d'élargir l'accès aux services de prévention et de soins, dans un environnement exempt de discrimination et de stigmatisation".

Concernant la couverture sanitaire et la promotion des actions de prévention, le ministre a rappelé "la mise en œuvre de la deuxième version du Plan d'action malade (PAM2)" et salué "l'engagement de la société civile dans les actions de prévention de proximité ciblant les populations vulnérables et fortement exposées au risque de ce virus".

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ
M. Saihi reçoit le Haut-Commissaire
assistant chargé des opérations du HCR**

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a reçu le Haut-Commissaire assistant chargé des opérations du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), M. Raouf Mazou, indique mardi un communiqué du ministère.



La rencontre qui s'est déroulée lundi au siège du ministère en présence du représentant du HCR en Algérie, M. Alistair Boulton, a porté sur "les efforts consentis par l'Algérie depuis près de cinquante ans en matière de prise en charge médicale des réfugiés et des personnes déplacées". Le ministre a présenté un exposé global sur les services fournis par l'Algérie sur "les plans logistique et humanitaire en vue de garantir la prise en charge médicale nécessaire pour les réfugiés sahraouis et les réfugiés africains provenant des pays du Sahel via les frontières sud".

Dans le même sillage, M. Saihi a mis en exergue "l'engagement continu et constant de l'Algérie à fournir les services de base pour les réfugiés, y compris les services

sanitaires en dispensant un traitement global aux réfugiés traversant ses frontières". Outre "le renforcement de la coordination bilatérale entre le ministère de la Santé et les organisations onusiennes afin de renforcer la prise en charge des réfugiés en général", le ministre a proposé "la création de centres de traitement et de vaccination dans les pays du Sahel qui connaissent un déficit en matière de soins médicaux, à travers une assistance logistique et médicale fournie par les organisations onusiennes leur permettant de prendre en charge les réfugiés dans leur pays d'origine en leur assurant les vaccins nécessaires pour limiter les risques de maladies infectieuses et réduire les risques de transmission de ces

maladies en cas de franchissement des frontières".

M. Saihi a souligné que "l'Algérie est prête à travailler dans ce cadre avec les Nations Unies et les pays du Sahel avec lesquels elle entretient des relations étroites". De son côté, le responsable onusien a salué tous les efforts déployés par l'Algérie dans le cadre de la prise en charge des réfugiés, notamment sur le plan médical", indique le communiqué, affirmant que l'Algérie "est un modèle en la matière". Il a rappelé à cet égard "les rapports onusiens qui ont mis en avant les grands efforts déployés en faveur de la prise en charge sanitaire des réfugiés, saluant cette approche humanitaire dans le traitement des réfugiés", selon la même source.

JOURNÉE INTERNATIONALE

Plus de 100 000 personnes aux besoins spécifiques bénéficient annuellement de prothèses en Algérie (Responsable)

Le directeur général de l'Office national d'Appareillage et Accessoires pour Personnes Handicapées (ONAAPH), Mohamed Moudi, a affirmé que plus de 100 000 personnes aux besoins spécifiques bénéficient annuellement de prothèses et leurs accessoires en Algérie, dans le cadre des services fournis au titre de la prise en charge de cette catégorie.

Dans une déclaration à l'APS, à l'occasion de la journée internationale des personnes handicapées (3 décembre), M. Moudi a souligné qu'"au regard des réalisations accomplies et des services fournis, l'Algérie s'érite en modèle en matière de fourniture de prothèses aux personnes aux besoins spécifiques, soulignant que "plus 100 000 sujets handicapés bénéficient annuellement de prothèses et leurs accessoires".

L'ONAAPH assure la prise en charge des différents types de handicap, comme le handicap congénital, après un accident de la route ou de travail et certaines maladies invalidantes, outre les malades bénéficiant de poches médicales et de matelas anti-es-

carres. 71390 personnes aux besoins spécifiques ont été prises en charge par l'Office depuis le début de l'année 2024, dont 42699 ayant bénéficié de prothèses orthopédiques, 10793 autres d'aides techniques à la marche et 7326 d'aides techniques à l'audition, a-t-il ajouté.

Pour M. Moudi, la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, à travers la garantie de prothèses ou l'accès aux services de réhabilitation, leur facilite la pratique des activités quotidiennes, et fait de l'Office "un acteur principal dans la politique d'insertion socio-professionnelle de cette frange sociale". M. Moudi a souligné que l'Office avait connu "un développement important dans le domaine des prothèses, grâce à l'introduction de technologies modernes dans le processus de production afin d'améliorer la qualité des produits et de réduire les délais de livraison", outre le lancement de "nouveaux projets dans le domaine des aides techniques à la marche, tels que le lancement, au cours de cette année, de la fabrication lo-

cale de chaises roulantes électriques". Et d'ajouter que des mesures ont été prises pour moderniser les infrastructures de l'Office à travers le territoire national, notamment les espaces d'accueil, en vue d'une prise en charge optimale des personnes aux besoins spécifiques, ainsi que les unités et centres de production et de pose, les branches et les annexes de proximité dédiées à cet effet. Par ailleurs, l'intervenant a indiqué que la politique de prise en charge des bénéficiaires de prothèses et leurs accessoires a connu "une évolution progressive" en Algérie, étant initialement destinée à prendre en charge les invalides de la glorieuse Révolution, avant de connaître un "saut qualitatif" avec la création du Centre national d'appareillage orthopédique relevant de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) en 1972, puis la création de l'ONAAPH, en 1988, dans le but de "fournir des services conformes aux normes techniques mondiales dans la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques".

PALESTINE

Ghaza : des professionnels de la santé mentale dénoncent un "nettoyage ethnique" et préviennent contre cette "catastrophe"

Un collectif de Professionnels de la santé mentale a dénoncé le "nettoyage ethnique" que commet l'entité sioniste en Palestine, depuis plus d'un an, mettant en garde contre les répercussions de cette "catastrophe" sur la population, notamment sur les enfants.



"Notre expérience d'acteur de l'écoute active et empathique nous a appris que le trauma, pour être soigné doit d'abord être reconnu. C'est pourquoi, nous tenons d'abord à dénoncer la colonisation et le projet de nettoyage ethnique de la Palestine et les falsifications mémorielles qui tentent de les justifier", ont-ils écrit dans un appel lancé pour interpeller les organisations professionnelles et les autorités sur le massacre des populations palestiniennes et libanaises.

Ces professionnels de la santé mentale, du soin et de l'accompagnement psychosocial interpellent, en effet, les organisations professionnelles, toute autorité compétente et l'opinion publique en général sur "la situation catastrophique qui

affecte les populations palestiniennes, et plus récemment les populations libanaises, notamment les enfants".

Ils s'inquiètent sur "les répercussions à court, moyen et long terme que cette catastrophe risque fortement de provoquer". Dénonçant "l'impunité la plus totale" dont bénéficie l'entité sioniste depuis des décennies pour "les meurtres, les crimes de guerre et les violations des droits humains perpétrés contre le peuple palestinien", le collectif souligne que la guerre en Palestine a "atteint un paroxysme et une rage meurtrière inédite".

"Le peuple palestinien, principalement les civils, surtout à Ghaza, endure un véritable enfer et est menacé dans son existence même", relève ce collectif. Il

estime que le "conflit ne saurait perdurer sans la complicité de nombreux pays occidentaux, dont les nôtres". "Tant que nos gouvernements continueront de mettre (l'entité sioniste) à l'abri du droit international, seule une mobilisation sur le terrain aura quelques chances de faire bouger les choses", ont plaidé ces professionnels de la santé mentale, réaffirmant leur détermination à "rompre le silence devant cette réalité insoutenable". Ils alertent, dans ce contexte, sur "les traitements inhumains et dégradants des prisonniers palestiniens, les détentions arbitraires, la destruction des infrastructures civiles, les meurtres de civils, femmes et enfants inclus".

Le collectif se demande, à ce titre, combien de générations futures garderont-elles les stigmates des blessures actuelles ? "Devant l'intensité et la répétition des pertes (de lieux de vie, d'êtres chers, de projets de vie) le concept même de +processus de deuil+ est inapplicable", affirme le collectif, faisant remarquer que les professionnels palestiniens "qui tentent de soutenir psychiquement leur peuple sont eux même en grande détresse, exposés encore aux mêmes dangers que le reste de la population".

Selon ce collectif, le rétablissement de la paix, de la justice et le respect du droit international font partie des conditions de la mise en œuvre de soins psychiques effectifs. "La fin du conflit ne signifiera cependant pas malheureusement la fin des souffrances du peuple palestinien", a-t-il averti.

Appel à l'ouverture d'un couloir humanitaire pour l'évacuation des blessés vers El Qods-Est



Des médecins et des représentants d'organisations de santé ont appelé mardi à l'ouverture "immédiate" d'un couloir humanitaire pour effectuer des évacuations médicales d'urgence

de Ghaza vers les hôpitaux du secteur d'El Qods-Est. "La réouverture du corridor est essentielle pour que nous puissions continuer à fournir des traitements vitaux dans les hôpitaux d'El

Qods-Est, où nous disposons à la fois de la place et de l'expertise médicale nécessaires", a déclaré Fadi Atrash, le directeur de l'hôpital Augusta Victoria. Le système de santé ghazaoui a été largement endommagé par les bombardements de l'armée sioniste et les habitants ne peuvent compter que sur une poignée d'hôpitaux fonctionnant à ralenti et des structures d'accueil d'urgence des ONG.

Les soignants affirment manquer de fournitures médicales en raison de la complexité des procédures d'acheminement de l'aide imposées par l'entité sioniste et des pillages menés par des colons.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), quelque 14.000 Ghazaouis attendent d'être évacués pour des raisons médicales.

Plus de 105.000 Palestiniens ont été blessés dans la bande de Ghaza depuis le début de l'agression sioniste, le 7 octobre 2023, selon le ministère palestinien de la Santé.

LIBAN

L'UNRWA décide de reprendre ses services de santé après deux mois de suspension

L'Office de secours et de travaux pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a annoncé mardi son intention de reprendre la fourniture de services de santé au sein de ses centres au Liban, suite à l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur il y a quelques jours dans ce pays, théâtre d'agressions sionistes qui ont fait près de 4.000 martyrs parmi les Libanais.

Avec l'escalade sioniste au Liban qui a commencé en septembre dernier, l'UNRWA a suspendu la fourniture de ses services réguliers, y compris l'éducation et les soins de santé primaires, pour ouvrir ses centres dans tout le Liban pour accueillir des milliers de personnes déplacées fuyant les bombardements sionistes, notamment dans le sud du Liban et la banlieue sud de Beyrouth.

L'Agence des Nations Unies a déclaré dans un message sur les réseaux sociaux: "Après l'accord de cessez-le-feu du 27 novembre (2024), l'UNRWA a l'intention de fournir à nouveau des services de soins de santé primaires dans toutes les zones, sur la base d'évaluations de la sécurité et de la disponibilité du personnel".

Elle a expliqué que "l'UNRWA fournit des services de soutien psychologique et social aux enfants et aux adultes dans les 11 refuges d'urgence, répartis dans toutes les régions libanaises".

L'agression sioniste contre le Liban a fait au moins 3.961 martyrs et 16.520 blessés libanais depuis le 8 octobre 2023, dont un grand nombre d'enfants et de femmes.

La plupart des victimes et des personnes déplacées ont été recensées après l'escalade de l'agression le 23 septembre, selon les autorités libanaises.

OUGANDA

Trois nouveaux décès dus au mpox



L'Ouganda a déclaré mardi avoir enregistré trois nouveaux décès dus au mpox, ce qui porte à quatre le nombre total de décès confirmés en laboratoire dans ce pays d'Afrique de l'Est.

Henry Kyobe Bosa, responsable des incidents au ministère ougandais de la Santé, a indiqué que deux décès avaient été enregistrés à l'hôpital régional de référence d'Entebbe, à environ 40 km au sud de Kampala, la capitale, et un à l'hôpital régional de référence de Hoima, dans la région du centre-ouest du pays. Selon le responsable, les personnes décédées sont un bébé de huit mois et une femme de 23 ans du district central de Wakiso, ainsi qu'un homme de 40 ans du district de Kikuube, dans le centre-ouest du pays. L'Ouganda a confirmé et enregistré son premier décès en octobre dans le district de Masindi, dans le centre-ouest du pays. Le dernier rapport de situation publié lundi montre que le nombre cumulé d'infections confirmées s'élève à 784.

APS

Mercredi 4 décembre 2024

SURDITÉ BRUTALE Comment réagir

*Se réveiller un matin et ne plus rien entendre, se sentir sourd en sortant d'un concert, ce n'est jamais à prendre à la légère.
Dans tous les cas, il est conseillé de consulter dans les 24 heures.*

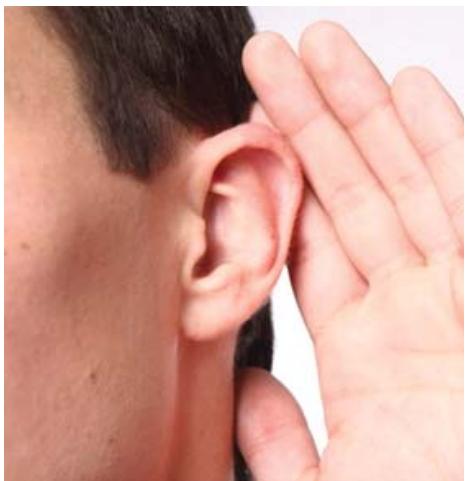
Vous n'entendez plus après une soirée en boite de nuit, depuis qu'une explosion s'est produite à quelques mètres de vous, que vous avez fait de la plongée ou pris l'avion ? Votre oreille a subi un traumatisme. Pour les spécialistes, il ne s'agit donc pas à proprement parler de surdité brutale mais d'une surdité traumatique ou baro-traumatique (due à un changement de pression dans l'oreille). La cause est identifiée. Néanmoins, il faut absolument consulter un ORL dans les 24 heures», indique le Dr Vincent Darrouzet, chef du service d'oto-rhino-laryngologie au CHU de Bordeaux. Car au-delà de ce délai, il existe des risques de séquelles définitives comme une surdité résiduelle ou des acouphènes (bruit perçus uniquement par le malade).

Sans raison apparente, c'est une urgence !

La surdité peut aussi apparaître brutalement en l'absence de tout traumatisme. Il est important de consulter rapidement un ORL. Il s'assurera d'abord que la surdité n'est pas due à un bouchon de cérumen ou, plus grave, à un tympan perforé. À l'aide de tests mesurant ce qu'il reste d'audition, il vérifiera ensuite la réalité de l'atteinte neurosensorielle.

Les médecins parlent de surdité brutale idiopathique lorsque celle-ci s'installe en moins de 24 heures et qu'elle correspond à une perte d'au moins 30 % de l'audition.

Les causes de ce type de surdité brutale sont mal connues mais dans 1 à 2 % des cas, elle est due à une tumeur du nerf accus-



L'obésité associée à une perte de l'audition chez la femme

Un IMC et/ou un tour de taille important sont associés à un risque accru de surdité chez la femme adulte, confirme une nouvelle étude publiée dans l'American Journal of medicine.

Ce n'est pas la première étude à avertir du risque de troubles de l'audition chez les personnes obèses. Mais celle-ci est intéressante car à l'inverse de la surdité associée au vieillissement, celle liée à l'obésité serait réversible, à condition d'exercer une activité physique et de perdre du poids. Autrement dit faire du sport permettrait de prévenir la perte d'audition.

«On pense souvent que perdre l'audition fait partie du processus inévitable du vieillissement mais nos travaux prouvent que certains facteurs de risque sur lesquels on peut jouer comme le maintien d'un poids de santé et d'une activité physique, peuvent aider à prévenir la surdité ou à ralentir sa progression», estime Sharon Curhan, médecin à l'Hôpital Brigham and Women à Boston, aux États-Unis.

68 421 femmes ont été suivies par les chercheurs de 1989 à 2009. Les chercheurs ont observé que les femmes ayant un IMC (indice de masse corporel) compris entre 30 et 34 étaient 17 % plus exposées au risque de surdité que celles ayant un IMC normal,

c'est-à-dire inférieur à 25. Pire, un IMC de 40 ou plus augmentait le risque de surdité de 25 % comparé aux personnes ayant un IMC normal.

Un IMC supérieur à 30 est le seuil à partir duquel on parle d'obésité. Entre 25 et 30, on considère qu'un adulte est en surpoids.

Le sport protège des problèmes d'audition

Le tour de taille aussi s'est révélé un facteur de risque de surdité. Les femmes ayant un tour de taille compris entre 80 et 88 cm ont eu un risque accru de 11 % de perte auditive comparé aux femmes ayant un tour de taille inférieur à 71 cm. Pour un tour de taille supérieur à 88 cm, le risque grimpeait de 27 %. Un lien de cause à effet entre sport et surdité a été établi. Les femmes les plus physiquement actives ont abaissé de 17 % leur risque de perte d'audition.

Une récente étude parue dans *The Laryngoscope* a démontré que les adolescents souffrant d'obésité éprouvent des difficultés à entendre les basses fréquences.



aussi être en cause. Certains virus, comme celui de l'herpès, sont suspectés d'être à l'origine de certains cas.

Dans les cas de surdité traumatique ou baro-traumatique, et en l'absence de contre-indications, la cortisone a prouvé son efficacité. «Elle est prescrite pendant huit jours, par voie orale et à raison d'1 mg/kg de poids», détaille Vincent Darrouzet. Un traitement à base de cortisone est également prescrit dans les cas de surdité idiopathique. Il s'agit du traitement de référence que l'on fait par prudence. «Malheureusement, 60 % des patients atteints de surdité idiopathique récupèrent spontanément, il est difficile de dire si c'est grâce à la cortisone ou non», précise Vincent Darrouzet. Si une analyse de sang révèle un hématocrite trop élevé (paramètre qui monte un sang très concentré), ce qui peut empêcher la circulation du sang dans les microvaisseaux de l'oreille, on peut aussi prescrire une hémodilution, c'est-à-dire une dilution du sang (perfusion).

En l'absence d'amélioration, d'autres traitements, plus expérimentaux, pourront être essayés. «Le caisson hyperbare, utilisé habituellement pour traiter les accidents de décompression des plongeurs, et les injections intratympaniques de stéroïdes sont parfois prescrits», indique l'ORL.

Les seules personnes hospitalisées sont celles qui souffrent de formes sévères associées à des vertiges. C'est le cas lorsque la surdité provient d'une attaque virale ou vasculaire de l'ensemble de l'oreille interne, ou lorsqu'un traitement par hémodilution s'avère nécessaire.

Une surdité malgré une audition normale, c'est possible

On peut être malentendant malgré un test d'audition normal. C'est la pathologie qu'on découvre des chercheurs français. Une anomalie qui se manifeste uniquement dans une ambiance bruyante.

Une nouvelle qui va râvir les malentendants dont l'audiogramme et en l'absence de contre-indications, la cortisone a prouvé son efficacité. «Elle est prescrite pendant huit jours, par voie orale et à raison d'1 mg/kg de poids», détaille Vincent Darrouzet.

Il est possible de suivre une conversation dans une ambiance bruyante car notre cerveau se focalise sur la fréquence de la voix pour éliminer le bruit autour. Mais certaines personnes éprouvent tout de même une gêne pour comprendre la parole.

Et c'est bel et bien une pathologie qui entraîne ce handicap.

«Nous avons constaté grâce à l'étude d'une souris mutante que certains cellules sensorielles auditives sont atteintes, que ce modèle était transposable à l'homme», explique Christine Petit, professeur au Collège de France et directrice de l'unité de génétique et physiologie de l'audition à l'Institut Pasteur.

Différencier les fréquences

En cause ? Les fréquences auditives. C'est l'audiogramme qui mesure les seuils auditifs de perception des sons de différentes fréquences. «Quand un son arrive dans la cochlée, l'organe de l'audition, les différentes fréquences qui le composent vont être décomposées, codées puis transmises par des voies nerveuses au cerveau qui va interpréter le son», précise le Dr Aziz El Amraoui, directeur de recherche de l'Institut Pasteur.

Les fabricants ne peuvent pas commercialiser sur le marché français des baladeurs dont la puissance de sortie dépasser les 100 décibels. Mais on l'a vu, les risques auditifs commencent avec une écoute supérieure à 15 minutes. Donc si on est mélomane et que l'on veut écouter en prolongé, il est recommandé de régler le volume sonore à la moitié du volume maximum.

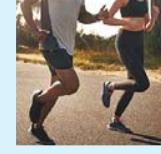
Détail important, on vérifie que son casque correspond bien à celui fourni avec l'appareil ou sinon on vérifie qu'il respecte bien la réglementation sur le volume maximal.

Sédentarité : pas d'impact sur la santé chez les personnes en bonne condition physique

Il n'y a pas tant de mal que ça à être inactif. Une étude va à l'encontre des mises en garde sur le sujet et suggère qu'une bonne forme physique suffit à contrer les dangers de la sédentarité sur la santé.

Voilà qui devrait nous faire déculpabiliser de ne pas nous mettre au footing cet été. Alors que de nombreuses études accusent la sédentarité d'être responsable de tous les maux (maladies cardio-vasculaires, cancer du côlon, hypertension et dérèglement prématûre). Heureusement, une étude de l'American Cancer Society, une

organisation à but non-lucratif spécialisée dans la lutte contre le cancer, du Cooper Institute et de l'université du Texas rassure les sédentaires de tout crin en montrant ce tableau bien noir : être en bonne condition physique pourrait limiter les risques de l'inactivité physique sur la santé.



Les résultats confirment le lien entre inactivité, tension artérielle élevée, cholestérol, IMC et un tour de taille plus élevé. En revanche, en tenant compte de la condition physique des participants, le seul lien établi entre l'inactivité et la santé correspond à un ratio plus élevé de triglycérides/cholestérol LHD (bon cholestérol). Un ratio qui augmente le risque d'hypoglycémie.

Rappelons, toutefois qu'un maintien en bonne forme physique va normalement de pair avec l'exercice physique régulier.

NUISANCES SONORES Les bons réflexes pour se protéger

Musique, travaux, klaxons... Sans s'en rendre compte, on est constamment exposé à des sources de pollution sonore. Si on ne s'en préserve pas, l'excès de bruit peut devenir handicapant (siffllements, acouphènes, surdité, stress). On limite les risques auditifs en prenant ces quelques habitudes simples.



Autre fâcheuse habitude à oublier, augmenter le son quand les pleurs d'un bébé ou des passagers de transports bruyants couvrent la musique. On attend plutôt sagement que les bruits extérieurs se calment ou, plus simple encore, on s'éloigne des bruits qui nous gênent.

En concert et en boîte de nuit

L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) recommande de s'éloigner des enceintes. Dans les environnements sonores élevés, il est conseillé également de faire des pauses de temps en temps pour reposer ses oreilles (30 minutes toutes les deux heures ou 10 minutes toutes les 45 minutes). Déjà adopté par certains, le port de bouchons d'oreilles est un bon moyen de profiter des festivités en préservant son tympan. Quant aux enfants, on attend d'être au calme pour éviter un choc sonore. Enfin, on n'y pense pas, mais la prise d'alcool et de médicaments peut déformer la perception auditive et diminuer la sensation de douleur en cas d'écouche de musique amplifiée», prévient l'Inpes.

A la maison et dans la rue

Chaque jour, on prend l'habitude de se mettre au calme afin de reposer ses oreilles. On limite les conversations continues au téléphone qui sont tout sauf reposantes pour notre système auditif. On n'hésite pas à se boucher les oreilles en présence d'un bruit intense (tondeuse à gazon, travaux, métro, train, avion). Et logiquement, quand on peut, on s'éloigne des sources de bruit incommodes.

MAROC

Akhannouch renforce l'oligarchie et aggrave la crise sociale (Le Monde)

Le journal français "Le Monde" a évoqué, dans un récent article, des pratiques "controversées" du chef du gouvernement marocain, Aziz Akhannouch, qui alimentent les inquiétudes concernant l'hégémonie de l'oligarchie sur la vie politique au Maroc, à travers des nominations "douteuses" au sein du gouvernement et des institutions lors d'un récent remaniement.



Le Monde a noté qu'Akhannouch procéda à la nomination de personnalités liées à son holding "Akwa Group" à des postes clés, renforçant ainsi l'influence de son groupe économique et suscitant des interrogations sur l'indépendance des institutions et leur capacité à accomplir leurs missions sans l'intervention de ces gens de l'argent et du pouvoir. Le journal a affirmé que ces nominations ont provoqué une vive polémique, notamment la désignation de Mohamed Saâd Barada comme nouveau ministre de l'Education, malgré l'inexpérience totale dans le domaine éducatif ou dans les fonctions gouvernementales. Il a ajouté que Barada, homme d'affaires ayant construit sa fortune dans

l'industrie du chocolat, est un proche d'Akhannouch depuis les années 1980. Il siège depuis 2019 au conseil d'administration d'Afriquia Gaz, filiale du groupe "Akwa" détenue par la famille Akhannouch. Cette nomination, a noté le journal, illustre l'influence accrue de l'argent sur les décisions de l'Etat. Le Monde a également souligné que ce "clientélisme" est bien visible également dans les désignations d'Amin Tahraoui, un ancien cadre du groupe "Akwa", comme ministre de la Santé, ainsi que celle de Wafa Jamali, ancienne employée du même groupe, à la tête de l'Agence de soutien social.

Cette agence, qui gère des aides dépassant les deux milliards d'euros

destinées aux couches vulnérables, pourrait, selon Le Monde, devenir un instrument électoral à l'approche des législatives. Le journal a affirmé que ces pratiques témoignent d'une "mainmise oligarchique sur l'exécutif, suscitant de vives critiques de l'opposition qui considère ces nominations comme un grave dévoiement des principes de transparence et d'intégrité censés régir la vie politique.

Ces pratiques renforcent la prééminence des intérêts personnels sur les institutions de l'Etat. En outre, Le Monde a rappelé que ces "mauvaises habitudes" de la vie politique marocaine rappellent les accusations de complicité entre les élites politiques et économiques qui ont secoué le

Maroc en 2011. Le journal avertit que le danger de la corruption et des conflits d'intérêts est devenu encore plus manifeste avec ce remaniement ministériel. Sur le plan social et économique, Le Monde a noté que la situation au Maroc ne cesse de se dégrader. Les rapports indiquent une augmentation significative du coût de la vie, un taux de chômage élevé et un endettement accru des ménages. Le journal a conclu que le gouvernement Akhannouch fait face à des difficultés majeures pour honorer ses promesses, ce qui le place devant un test populaire difficile lors des prochaines élections, dans un climat de préoccupations croissantes quant à une aggravation continue de la crise sociale.

TCHAD

L'accord de défense avec la France "n'a apporté aucune valeur ajoutée réelle" (président tchadien)

Le président tchadien, Mahamat Idriss Déby Itno, a affirmé lundi que la décision de suspendre l'accord de défense avec la France était motivée notamment par l'inefficacité de ce dernier qui "n'a apporté aucune valeur ajoutée réelle". "Cet accord ne nous a apporté aucune valeur ajoutée réelle sur le terrain militaire où nous faisons face, tout seuls, à des défis variés et sérieux, notamment des

attaques de dimensions terroristes", a expliqué le président Déby Itno au cours d'une conférence de presse à N'Djamena.

Il a ajouté que l'accord "ne correspond plus, ni aux réalités sécuritaires, géopolitiques et stratégiques de notre temps, ni à nos attentes légitimes quant à la pleine expression de notre souveraineté", faisant remarquer que "le Tchad ne voit pas vraiment les ef-

fets de cet accord de défense sur le terrain". Affirmant que "le Tchad n'est nullement dans une logique de remplacement d'une puissance par une autre, encore moins dans une approche de changement de maître", le président tchadien a soutenu que "son armée est en mesure de défendre son intégrité territoriale et de sécuriser les populations et leurs biens". "Cette décision constitue donc, un acte souverain mûrement réfléchi, entièrement assumé visant à renforcer notre indépendance et à répondre à un engagement fort pris devant le peuple tchadien", a-t-il conclu. Le 28 novembre dernier le Tchad a annoncé sa décision de mettre fin à l'accord de défense signé depuis plusieurs décennies avec la France et révisé le 5 septembre 2019, une mesure rendue publique quelques heures après le départ du ministre français des Affaires étrangères qui était en visite à N'Djaména.

**11^e SÉMINAIRE DE HAUT NIVEAU SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE
"Une occasion unique de défendre la position africaine commune" (Commissaire)**

Le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, l'ambassadeur Bankole Adeoye, a indiqué, lundi à Oran, que le 11^e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique constituait "une occasion unique pour défendre la position africaine commune sur la scène internationale et un front uni pour défendre les intérêts du continent".

Dans son discours, lors de la session de clôture des travaux du 11^e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, l'ambassadeur Bankole Adeoye a souligné que le Séminaire d'Oran est devenu "le forum adéquat et un moteur d'efficacité et d'efficience dans le continent". Le diplomate africain a rappelé que ce Séminaire constitue un mécanisme de coopération visant à maximiser l'impact des pays du continent et garantir la durabilité des efforts pour atteindre la paix et la sécurité dans le cadre du système des Nations Unies.

Le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'Union africaine a encore déclaré que le Séminaire d'Oran nous guidera "pour renforcer nos principes, ceux de l'esprit et de l'unité africaine, et trouver des solutions africaines aux problèmes africains, au regard des multiples menaces auxquelles nous faisons face". M. Bankolé Adeoye a salué l'importance de la coopération pour mettre fin aux conflits et aux luttes dans le continent, notamment en Somalie, en République Démocratique du Congo et au Sahel, soulignant le rôle majeur que joue l'Algérie à cet égard.

**RDCONGO
Une quinzaine de civils tués par les rebelles ADF dans l'est du pays (nouveau bilan)**

Les rebelles des Forces démocratiques alliées (ADF) ont lancé des attaques contre plusieurs localités dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) et tué au moins quinze personnes, selon un nouveau bilan rapporté par la radio congolaise Okapi. L'attaque a été perpétrée dans la nuit de dimanche à lundi non loin de la ville de Beni (Nord-Kivu), sur la route Mbau-Kamango. Plusieurs personnes sont portées disparues, précise le média.

Un précédent bilan a fait état de neuf morts. Des soldats des forces conjointes de l'armée de la RDC et des forces ougandaises ont été déployés dans le secteur. Ils combattent depuis presque un mois dans cette partie du pays les ADF qui tentent de percer vers l'ouest après une série de défaites. Les forces conjointes ont déjà détruit plusieurs grandes bases des rebelles et tentent actuellement d'arrêter leurs opérations à l'intérieur du pays.

**BÉNIN
Trois militaires tués et quatre blessés dans une attaque**

Trois soldats béninois ont été tués lundi, et quatre autres blessés, dans une attaque dans le nord-est du Bénin, a-t-on indiqué mardi de source militaire. "Trois militaires de l'opération Mirador ont effectivement perdu la vie dans une attaque menée par des individus non identifiés", à Malanville, ville frontalière avec le Niger, a affirmé mardi cette source, citée par l'AFP.

"Quatre militaires ont été blessés et suivent des soins d'urgence", a-t-on ajouté. Les militaires étaient affectés à la surveillance de l'oléoduc géant qui relie les champs pétroliers d'Agadem (sud-est du Niger) à la façade maritime béninoise, selon la même source.

APS

PALESTINE

Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 44.502 martyrs et 105.454 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 44.502 martyrs et 105.454 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mardi les autorités palestiniennes de la santé.



Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis deux massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 36 martyrs et 96 blessés. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain

nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces d'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Défense civile de leur porter secours. Depuis le 7 octobre 2023,

l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

ONU: les systèmes alimentaires locaux de Ghaza "dévastés" par les opérations militaires sionistes

L'ONU a déclaré que les systèmes alimentaires locaux dans la bande de Ghaza ont été "dévastés" par les frappes terrestres et aériennes menées par l'entité sioniste lors de son agression en cours contre l'enclave palestinienne, soulignant que l'accès à la nourriture est désormais l'"une des préoccupations les plus urgentes". "Nos partenaires humanitaires avertissent également que les systèmes alimentaires locaux ont été dévastés par les opérations militaires terrestres, les bombardements de zones civiles et la présence de munitions non explosées", a déclaré le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric. Il a déclaré que "l'accès à la nourriture demeure la préoccupation la

plus importante soulevée par les membres de la communauté dans tous les groupes". Dujarric a souligné aussi que l'insécurité alimentaire à Ghaza "s'aggrave" de jour en jour, rendant les gens "plus vulnérables". Décrivant les boulangères de Ghaza comme une "bouée de sauvetage", il a déclaré qu'elles ne peuvent pas rester opérationnelles en raison du manque de carburant et de farine. Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Ghaza, par voies terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant 44.466 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et 105.358 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

Ghaza: plusieurs martyrs et blessés dans des bombardements de l'armée sioniste

Plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, mardi, dans des bombardements aériens de l'armée sioniste sur diverses zones de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne (Wafa). Au moins trois Palestiniens sont tombés en martyrs dans un bombardement de l'armée sioniste sur la rue principale de Beit Lahia, au nord de la bande de Ghaza, précise Wafa, relevant que les victimes étaient en train d'inspecter leurs maisons.

D'autres Palestiniens sont tombés en martyrs et certains ont été blessés dans un bombardement par les forces d'occupation d'un immeuble résidentiel de quatre étages, au sud de la ville de Ghaza, tandis que des appels ont été lancés pour secourir les personnes coincées sous les décombres, ajoute la même source. Au sud de la

bande de Ghaza, un Palestinien est tombé en martyr dans le bombardement par l'armée sioniste de la ville d'Al-Nasr, au nord-est de Rafah, souligne également Wafa qui fait état de publications de l'occupant sioniste sur les réseaux sociaux appelant les Palestiniens du nord de la ville de Khan Younes à quitter cette région.

Dans ce contexte, Wafa rappelle que les Palestiniens ont été contraints de quitter leurs domiciles des dizaines de fois, à la recherche d'un endroit sûr pour se protéger des massacres perpétrés par les forces d'occupation sionistes. Toutefois, l'occupant sioniste n'a épargné aucun endroit dans l'enclave palestinienne qu'il ne cesse de cibler et de bombarder, y compris des hôpitaux, des écoles et des institutions des Nations Unies transformées en centres d'hébergement pour les per-

COLOMBIE

Au moins 12 morts dans des combats entre factions rivales

Des combats entre deux factions dissidentes des défuntes FARC ont fait au moins douze morts depuis samedi dans le sud-ouest de la Colombie, a-t-on indiqué lundi de source officielle locale. "Douze personnes ont été tuées dans les combats depuis le 30 novembre" dans le département du Putumayo, a déclaré Yovani Cortes, un responsable de la municipalité de Puerto Guzman, sur une radio locale.

Les affrontements opposent des hommes sous le commandement d'alias Calarca, qui mène actuellement des négociations de paix avec le gouvernement, à des membres de la Segunda Marquetalia, a indiqué une source militaire. Dans le Putumayo, région frontalière avec l'Equateur, ces deux groupes armés se disputent des territoires de champs de coca, principal composant de la cocaïne. Selon les médias nationaux, le nombre de morts pourrait être plus élevé.

Calarca est l'un des principaux chefs d'une dissidence des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie) qui négocie avec les délégués du président Gustavo Petro depuis octobre 2023. La Segunda Marquetalia a été fondée par des ex-FARC démobilisés après l'accord de paix historique de 2016 mais qui ont repris les armes depuis. Elle est elle-même aujourd'hui divisée, après que son chef Ivan Marquez a désavoué fin novembre des négociations de paix en cours avec le gouvernement.

SYRIE

Guterres appelle à la cessation immédiate des hostilités

Le chef de l'ONU Antonio Guterres, "alarmé par la récente escalade de la violence dans le nord-ouest de la Syrie" qui a poussé des dizaines de milliers de personnes à fuir, a appelé lundi à une "cessation immédiate des hostilités", selon son porte-parole. "Toutes les parties doivent faire leur possible pour protéger les civils et les infrastructures civiles, y compris permettre le passage en toute sécurité des civils qui fuient les hostilités", a ajouté Stéphane Dujarric. "Les Syriens subissent ce conflit depuis près de 14 ans. Ils méritent un horizon politique qui les mènera à un avenir pacifique, et pas à plus d'effusion de sang", a-t-il insisté. Au 30 novembre, plus de 48.500 personnes avaient été déplacées à Idlib et dans le nord d'Alep, dont plus de la moitié d'enfants, soit "une forte augmentation en comparaison aux 14.000 personnes" recensées le 28 novembre, a indiqué lundi le bureau des Affaires humanitaires de l'ONU (Ocha), soulignant une situation très évolutive. "Inquiétant. Des dizaines de milliers de personnes sont en train de se déplacer", a d'ailleurs commenté sur X le patron d'Ocha, Tom Fletcher.

Les Syriens méritent un horizon politique qui les mènera à un avenir pacifique (Guterres)

Le chef de l'ONU, Antonio Guterres, a indiqué que les Syriens méritaient un horizon politique qui les mènera à un avenir pacifique. "Les Syriens subissent un conflit depuis près de 14 ans. Ils méritent un horizon politique qui les mènera à un avenir pacifique, et pas à plus d'effusion de sang", a déclaré lundi Guterres, cité par son porte-parole, Stéphane Dujarric.

Il a ajouté que M. Guterres est "alarmé par la récente escalade de violence dans le nord-ouest de la Syrie", qui a poussé des dizaines de milliers de personnes à fuir, appelant à une "cessation immédiate des hostilités". "Toutes les parties doivent faire leur possible pour protéger les civils et les infrastructures civiles, y compris permettre le passage en toute sécurité des civils qui fuient les hostilités", a poursuivi M. Dujarric. Dans ce contexte, le bureau des Affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) a indiqué qu'au 30 novembre, plus de 48.500 personnes avaient été déplacées à Idlib et dans le nord d'Alep, dont plus de la moitié des enfants, soit "une forte augmentation en comparaison aux 14.000 personnes" recensées le 28 novembre, faisant état d'une situation très évolutive. "Des dizaines de milliers de personnes sont en train de se déplacer", a d'ailleurs commenté le patron d'Ocha, Tom Fletcher. "Des services critiques interrompus, des femmes, des hommes et des enfants craignant pour leur sécurité", a-t-il ajouté. Les opérations humanitaires de l'ONU et de ses partenaires ont dû être "largement suspendues" dans certaines zones d'Alep, d'Idlib et de Hama, précisé Stéphane Dujarric, notant l'impossibilité d'accéder notamment aux entrepôts où l'aide humanitaire est stockée. "Cela a provoqué de graves perturbations pour l'accès de la population à une aide vitale", a-t-il ajouté, assurant que l'ONU était déterminée à rester sur place pour assurer sa mission d'assistance humanitaire. Il s'est également inquiété de l'aggravation de la situation sanitaire, notamment "en raison de la présence de corps non enterrés et du manque d'eau potable". La Syrie vit déjà l'une des pires crises humanitaires au monde, avec 16,7 millions de personnes ayant besoin d'aide humanitaire et 7 millions de déplacés, a-t-il rappelé.

MASCARA

Lancement d'un atelier de sensibilisation et de formation sur la mosaïque antique

Un atelier de sensibilisation et de formation sur la réalisation de mosaïques antiques a été lancé, mardi au siège de la section locale du département archéologique des biens culturels protégés de Mascara, dans le cadre de la commémoration du 192e anniversaire de la première allégeance (Moubayâa) à l'Emir Abdelkader.



Cet atelier, qui s'étale sur une semaine, qui a été lancé à l'initiative de cette institution culturelle, en coordination avec la direction de la Culture et des Arts, cible 100 jeunes adhérents des établissements culturels de la wilaya. Il vise à leur enseigner les principes de base pour la réalisation de mosaïques à partir de morceaux de plâtre, ainsi que les techniques de décoration de poteries dans le style arabo- islamique,

selon les organisateurs. Dans le cadre de cette initiative, des exercices pratiques seront également organisés pour évaluer la maîtrise par ces jeunes des techniques de fabrication de mosaïques et de décoration. Par ailleurs, la section locale de la circonscription archéologique des biens culturels protégés poursuit ses nombreuses activités lancées dans le cadre de la célébration du 192e anniversaire de la première

allégeance à l'Emir Abdelkader. Ces activités comprennent des visites pédagogiques des monuments historiques liés à l'époque de l'Emir Abdelkader, tels que (Dar El-Kiada) "Commanderie" et le Tribunal du fondateur de l'Etat algérien moderne, ainsi que des journées portes ouvertes sur les sites historiques témoins de la résistance de l'Emir Abdelkader contre le colonisateur français.

ANNABA

Ouverture d'un atelier de formation à l'art de l'improvisation théâtrale (responsable)



Un atelier de formation à l'art du théâtre d'improvisation a été ouvert au palais de la culture Mohamed-Boudiaf d'Annaba dans le cadre de la diversification de l'offre de formation artistique et de la découverte de talents dans ce domaine, a indiqué mardi le directeur de cet établissement culturel, Abdelaziz Zbartai. L'atelier de formation se déroule sur la scène de la salle de spectacles du

palais de la culture sous forme de spectacles improvisés dans le cadre d'un concours où les stagiaires se mesurent les uns aux autres, individuellement et en groupes, pour présenter des spectacles basés sur le pouvoir de l'imagination, selon les encadreurs de l'atelier.

Les spectacles sont basés sur des mots, des expressions, des thèmes ou un personnage où les concurrents, "influencés" par le public, tentent de construire un spectacle traduisant le sens du mot, du thème ou du personnage, sur une durée ne devant pas excéder cinq minutes par spectacle, selon ces mêmes formateurs. L'atelier de formation en improvisation théâtrale, ouvert dans le cadre de la saison culturelle 2024-2025 et réunissant une vingtaine de stagiaires, vise à découvrir des talents dans le domaine du jeu théâtral à travers la formation de jeunes gens aux "règles de l'art du jeu théâtral", à l'improvisation et à leur accompagnement. Pour rappel, le palais de la culture Mohamed-Boudiaf d'Annaba compte 17 ateliers de formation dans différents arts, tels que le théâtre, l'audiovisuel, la musique et la danse, pour adultes et enfants, ainsi que la peinture, la calligraphie et la littérature, a ajouté le même responsable.

ARTISANAT

Une trentaine d'artisans exposent leurs produits à Alger

Une trentaine d'artisans, issus de plusieurs wilayas du pays, exposent à Alger leurs produits d'artisanat à travers une exposition collective mettant en valeur différents métiers traditionnels. L'exposition qui se poursuit jusqu'au 5 décembre au Centre culturel Mustapha-Kateb, propose un éventail de produits traditionnels notamment des pièces de dinanderie, des tapis, des bijoux et autres objets de valeur traditionnelle et artistique.

Des artisans de Constantine, Alger, Khencela, Ghardaïa ou encore de Tamanrasset, proposent

une variété de produits fabriqués à la main et inspirés d'un savoir-faire ancestral, jalousement préservé. La dinanderie, spécialité des artisans de Constantine, est présente à travers des objets utilitaires - ustensiles notamment, fabriqués en cuivre, en plus des bijoux en argent et les tapis tissés à la main.

L'exposition met également en valeur la maroquinerie, un métier traditionnel décliné à travers une palette d'articles et pièces confectionnés en cuir. Présent à l'exposition, Tarek Boulachab, représentant de la Chambre nationale

de l'artisanat et des métiers (CNAME), a souligné que cette manifestation visait à "mettre en valeur les métiers artisanaux et de donner une visibilité aux produits des artisans". Il a également soutenu que les expositions collectives "participent à la promotion des métiers traditionnels, forgés au savoir-faire ancestral". Organisée par l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger en partenariat avec l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), l'exposition est ouverte au public jusqu'à jeudi.

MAISON D'ÉDITION "VOIR PAR LE SAVOIR"

Une expérience pionnière en Algérie dans l'édition des livres en braille

La maison d'édition "Voir par le Savoir", pionnière en Algérie dans le domaine de l'édition de livres en braille destinés aux non-voyants, œuvre à développer ce secteur en proposant gratuitement de nombreux ouvrages dans les domaines de la fiction, de l'histoire, des anthologies littéraires, de la poésie ainsi que des livres religieux. Dans une déclaration à l'APS à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, le 3 décembre, Abderrahmane Amalou, responsable de la gestion de la maison d'édition, a souligné "l'attachement de la maison d'édition, depuis sa création en 2012, à mettre à la disposition des non-voyants en Algérie une collection riche et variée d'ouvrages dans tous les domaines, afin de soutenir leur parcours éducatif et de favoriser leur épanouissement personnel".

L'intervenant a également souligné "l'importance de faciliter l'accès des non-voyants à de multiples sources de lecture afin de les intégrer dans la société, en leur permettant de découvrir des textes littéraires, poétiques et autres", ajoutant que le catalogue de la maison d'édition compte, depuis sa création, "43 ouvrages en braille dans divers domaines tels que l'histoire, la poésie, la politique, l'économie, le roman et les recueils de poésie".

Par ailleurs, M. Amalou, également poète et musicien, a indiqué qu'à l'occasion de la 27e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), récemment organisée, la maison d'édition a publié "un nouvel ouvrage en arabe, en tamazight et en français", destiné aux enfants, intitulé "L'histoire d'un chat". Cet ouvrage est accompagné, pour la première fois, d'illustrations en 3D avec des reliefs tactiles permettant aux lecteurs non voyants de distinguer au toucher différentes formes représentant des animaux et des personnages de l'histoire pour une meilleure interaction", a-t-il souligné, précisant qu'il s'agit là "d'une première dans ce domaine, pour suivre les autres expériences au niveau arabe et mondial".

La maison d'édition propose également aux lecteurs non voyants de tous âges une variété de titres en histoire, littérature, religion, art, patrimoine et autres, dans différentes langues telles que l'arabe, le français, l'espagnol et l'allemand, à l'instar de la collection historique "Les gloires de l'Algérie", réalisée en collaboration avec le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, outre une collection sur la religion.

Parmi ces publications, figure aussi "la Proclamation du 1er Novembre 1954", "Thymne Kassaman", œuvre du poète de la Révolution, Moudli Zakaria, les deux recueils de poésie "Des mots, des maux", "des extraits de la vie du Prophète Mohamed (QSSS)", "Bienvenue dans mon pays l'Algérie" et la dernière lettre écrite par la Chahida Hassiba Ben Bouali à ses parents, le 15 septembre 1957. La maison d'édition, ajoute M. Amalou, aspire à participer avec ses publications à plusieurs expositions, en Algérie et à l'étranger, en vue de faire connaître le patrimoine et la culture nationale ainsi que les érudits algériens, rappelant, dans ce sens, que la maison d'édition avait déjà publié un article de l'Agence Algérie presse service (APS) en braille, intitulé "Le Congrès de la Soummam a cimenté l'unité nationale", paru en 2023, à l'occasion de la célébration du double anniversaire de l'Offensive du Nord-Constantinois (20 août 1955) et la tenue du Congrès de la Soummam (le 20 août 1956).

La maison d'édition "Voir par le Savoir" met aussi à la disposition des non-voyants qui ne maîtrisent pas le braille, plusieurs publications en version audio sous forme de CD-ROM, dont la plus grande partie est dédiée aux martyrs, dont Hassiba Ben Bouali, Larbi Ben M'hidi, Larbi Thessi ainsi que d'autres œuvres littéraires et historiques, a-t-il conclu.

APS

NAÂMA

L'importance des applications d'intelligence artificielle dans la promotion de la langue arabe soulignée (responsable)

Le président du Haut Conseil de la langue arabe, Saleh Belaïd, a mis en exergue, lundi à Naâma, l'importance de recourir aux technologies modernes et aux applications d'intelligence artificielle pour la diffusion et la promotion de la langue arabe.



Dans son intervention, lors d'un colloque national intitulé "Le rôle des institutions spécialisées dans l'essor de la langue arabe", le professeur Belaïd a souligné que l'ancrage de la dimension civilisationnelle de la langue arabe et la mise en valeur de ses trésors nécessitent des efforts concertés. Il a insisté sur le soutien des linguistes et des spécialistes en informatique pour développer des logiciels, des plateformes éducatives spécialisées, des systèmes d'apprentissage virtuels, des applications de traduction automatique, pour généraliser leur utilisation dans la création d'encyclopédies, de dictionnaires, ainsi que dans l'enseignement et la formation.

Il a précisé que le Haut Conseil de la langue arabe s'appuie sur des techniques de numérisation et des applications technologiques spécialisées en traduction pour ses projets de recherche. A cet égard, il a mentionné la participation d'une

équipe d'experts algériens composée de plus de 120 chercheurs à l'élaboration du Dictionnaire historique de la langue arabe, supervisé par l'Académie de la langue arabe de Sharjah (Emirats arabes unis), un ouvrage monumental de 127 volumes.

De son côté, le chercheur Abdelnasser Bouali de l'université de Tlemcen a souligné que l'essor de la langue arabe et son renforcement parmi les langues mondiales nécessitent l'utilisation des technologies modernes pour développer les sciences du langage, ainsi qu'une contribution accrue des chercheurs pour concrétiser des projets en lien avec cette dynamique. D'autres interventions ont mis en lumière la nécessité de renforcer le rôle des académies linguistiques et des institutions spécialisées pour élaborer des brevets, des théories linguistiques et former des équipes de recherche universitaires sous forme d'incubateurs. Ces équipes devraient réaliser des projets de recherche scientifique suivis et exécutés dans des délais précis.

Ce colloque a été organisé par l'Institut de littérature et langues du Centre universitaire "Salhi Ahmed" de Naâma, dans le cadre du Mois de la langue arabe, qui se prolonge jusqu'à la Journée mondiale de la langue arabe, célébrée le 18 décembre. Il a offert aux enseignants spécialisés et aux étudiants universitaires l'occasion de mettre en lumière les stratégies modernes d'enseignement et leur efficacité dans l'apprentissage de la langue arabe à différents niveaux éducatifs.

ORAN

L'université d'Oran 1 décroche un quatrième label pour un projet innovant

L'université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella" a obtenu un label pour un projet innovant attribué par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, a-t-on appris de cet établissement d'enseignement supérieur. Il s'agit d'un nouveau projet intitulé "Aalimni" (informe-moi), développé par un étudiant de la faculté des sciences humaines et des sciences islamiques de l'Université d'Oran 1. Ce projet figure parmi les initiatives distinguées ayant reçu le label de "Projet innovant" dans le cadre du décret ministériel 12-75 relatif au programme "Diplôme-Startup/Diplôme-Projet innovant", a indiqué le professeur Hassan Omar Rouane, directeur de l'incubateur de l'université. Le projet "Aalimni" propose une application et une plateforme numérique visant à faciliter la communication entre les journalistes et les responsables de communication, a-t-il expliqué. Cette solution numérique contribue à économiser du temps et des efforts grâce à des outils permettant aux professionnels des médias d'accéder rapidement et de manière organisée aux informations, a expliqué la même source. Deux autres projets parmi les trois précédemment labellisés par l'université ont été créés par des étudiants de l'Institut des sciences et des technologies appliquées. Le premier, intitulé "Smart CNC", est un dispositif compact de commande numérique intégré, conçu pour des opérations de fabrication précises sur divers matériaux comme le bois, le verre, le plastique et le cuivre. Le deuxième, "Focus CNC", est une machine laser CNC qui allie haute performance et coût abordable, offrant des usages polyvalents pour la gravure et la découpe laser sur différents matériaux, notamment le bois et le cuir, a-t-on ajouté de même source. Le troisième projet, intitulé "Mirai Solution", a été élaboré par deux chercheurs du département de pharmacie. Il vise à améliorer l'efficacité des nanoparticules pour protéger les patients et réduire les inflammations causées par la thrombose. Ces projets innovants, ayant obtenu un label, s'inscrivent dans le cadre des projets de fin d'études de l'année universitaire précédente (2023-2024). Selon la même source, les inscriptions à l'incubateur pour cette année universitaire sont en cours. Depuis le début de l'année, l'incubateur a enregistré 100 inscriptions d'étudiants souhaitant bénéficier d'un accompagnement dans le cadre du décret ministériel 12-75, a indiqué le professeur Rouane, ajoutant que les inscriptions restent ouvertes.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'EL HARRACH
COMMUNE D'OUED SMAR

Décision N° 1950 du 24/11/2024

Portant résiliation unilatérale à tort de l'entreprise du CONTRAT relatif aux Travaux de pose d'un système photo voltaïque scolaire au niveau des écoles primaires

Lot 09: Ecole Grine Belkacem cite Oued Smar

- Vue la Loi N° 11-10 du 22 juin 2011 relative à la commune.
- Vue le Décret Présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés et des délégations de service public notamment ses article 149 et 150.
- Vue l'Arrêté N° 79/ D.A.L.E.E/ du 03janvier 2017 portant permanisation De Monsieur : YOUNSI AZEDDINE Président de l'Assemblée Populaire Communale de Oued-Smar.
- Vue le contrat relatif au Travaux de pose d'un système photo voltaïque scolaire au niveau du Lot N° 9: école Grine Belkacem cite Oued Smar et l'entreprise DIVINDUS SERUB BOUIRA En date du 04/06/2023
- Vue la mise en demeure N°:01 publiée le 12/12/2023 dans les quotidiens nationale « ECO TIMES » et « الْجَهَةُ تُنْهِي ».
- Vue la mise en demeure N°:02 publiée le 07/08/2024 dans les quotidiens nationale « SUPPORTERS » et « جَهَةُ تُنْهِي ».

DECIDE:

Article 1^{er} :Résiliation unilatérale à tort de l'entreprise du CONTRAT relatif Travaux de pose d'un système photo voltaïque scolaire au niveau

du Lot N° 9 école Grine Belkacem cite Oued Smar

passé entre la commune et l'entreprise DIVINDUS SERUB BOUIRA à cause de non-respect des engagements contractuelles

-CONTRAT du 04/06/2023

-Montant Du CONTRAT : 4.707.640,00 DA

-Montant payée 0.00DA

-Montant restant à la résiliation du contrat : 4.707.640,00

Délai de réalisation(21) jours

Article 2 : Le présente décision prendra effet à compter de la date de sa signature.

Article 3: Messieurs le secrétaire Générale de la commune d'ouedsmar, le trésorier communal, le contrôleur budgétaire sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPAZA
DAIRA DE GOURAYA
COMMUNE DE GOURAYA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVAC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 04/2024

NIF : 096542149587403

Le Président de l'Assemblée Populaire Commune de Gouraya, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation de l'opération suivante :

Location bus de transport scolaire pour l'année 2025.

Lot N°08 : Itinéraire : Gouraya - Errabet - Gouraya Lot N°02 : Itinéraire : Errabet - M'haba - Gouraya Lot N°03 : Itinéraire : Gouraya - M'haba - Gouraya Lot N°04 : Itinéraire : Gouraya - Sidi brahim - La crique - Gouraya . Lot N°05 : Itinéraire : Gouraya - Beni Ali - Gouraya Lot N°06 : Itinéraire : Gouraya - Iachouriene - Ouzouïne - Imoussouaine - Sidi El Djilali - Gouraya Lot N°07 : Itinéraire : Gouraya - Elkala - Izi issa - Gouraya . Lot N°08 : Itinéraire : Gouraya - Elkala - Izi issa - Gouraya - Boukant - Izi laks - Sidi El Djilali - Imoussouaine - Sidi El Djilali - Gouraya Lot N°10 : Itinéraire : Gouraya - Oued kella - Attaf - Gouraya Lot N°11 : Itinéraire : Nouraya - Boudjal - Aghbal - Gouraya Lot N°12 : Itinéraire : Oued kella - Gouraya - Sidi ben yacouf - Oued sebt . Lot N°13 : Itinéraire : Gouraya - Sidi ben yacouf - Ben abbas - Oued sebt Lot N°14 : Itinéraire : Gouraya - El Hodjrat- Oued sebt - Gouraya Lot N°15 : Itinéraire : Gouraya - Merbouk - Oued sebt - Gouraya Lot N°16 : Itinéraire : Gouraya - Oued sebt (Communale) - Gouraya Lot N°17 : Itinéraire : Gouraya - beni abba - el carrière - gouraya . Lot N°18 : Itinéraire : Gouraya - beni abba - Oued sebt - gouraya

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : 096542149587403

Les copies certifiées conformes des pièces accompagnant les soumissions sont les suivantes :

1- Dossier de candidature :

La déclaration de candidature remplie, signée, datée - la déclaration de probité remplie, signée, datée - les statuts pour les sociétés - les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise - extrait de rôle - c20 - carte grise - assurance en cours de validité - contrôle technique - permis de conduire - NIS- NIF - casier judiciaire- registre de commerce à moins de 5 jours CASNOS - certificat médical.

2- Offre technique :

Une déclaration à soumission remplie, signée, datée - le cahier des charges signé, paraphé et portant à la dernière page, la mention manuscrite « je l'ai accepté », le mémoire technique justificatif.

3- Offre financière :

Le dossier de soumission remplie, signée, datée - le bordereau des prix unitaires remplie, signée, daté - le devis quantitatif et estimatif remplie, signée, daté - La décomposition du prix global et forfaitaire DPDP remplie, signé, daté .

Les cahiers des charges sont retirés auprès du bureau des marchés publics de la Commune de Gouraya contre paiement de cinq mille « 5.000,00» dinars représentant les frais de reproduction.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n° 04/2024 - l'objet de l'appel d'offres ».

Ces offres doivent parvenir à Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Commune de Gouraya à l'intérieur d'une enveloppe principale anonyme et ne comportant que la mention suivante :

A Mr. le Président de l'APC de Gouraya

Appel d'offre - Lot N°08 : Itinéraire de Gouraya avec exigence de capacités minimales N°04 / 2024

A son avis que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

EROMET : Location bus de transport scolaire pour l'année 2025.

Lot N°01 : Itinéraire : Gouraya - Errabet - Gouraya Lot N°02 : Itinéraire : Errabet - M'haba - Gouraya Lot N°03 : Itinéraire : Gouraya - M'haba - Gouraya Lot N°04 : Itinéraire : Gouraya - Sidi brahim - La crique - Gouraya . Lot N°05 : Itinéraire : Gouraya - Beni Ali - Gouraya Lot N°06 : Itinéraire : Gouraya - Iachouriene - Ouzouïne - Imoussouaine - Sidi El Djilali - Gouraya Lot N°07 : Itinéraire : Gouraya - Elkala - Izi issa - Gouraya Lot N°08 : Itinéraire : Gouraya - Elkala - Izi issa - Gouraya - Boukant - Izi laks - Sidi El Djilali - Imoussouaine - Sidi El Djilali - Gouraya Lot N°10 : Itinéraire : Gouraya - Oued kella - Attaf - Gouraya Lot N°11 : Itinéraire : Nouraya - Boudjal - Aghbal - Gouraya Lot N°12 : Itinéraire : Oued kella - Gouraya - Sidi ben yacouf - Oued sebt . Lot N°13 : Itinéraire : Gouraya - Sidi ben yacouf - Ben abbas - Oued sebt Lot N°14 : Itinéraire : Gouraya - El Hodjrat- Oued sebt - Gouraya Lot N°15 : Itinéraire : Gouraya - Merbouk - Oued sebt - Gouraya Lot N°16 : Itinéraire : Gouraya - beni abba - el carrière - gouraya . Lot N°18 : Itinéraire : Gouraya - beni abba - Oued sebt - gouraya

Et déposées au niveau du Bureau des marchés publics de l'APC de Gouraya - Rue Principale /Gouraya - Tipaza. La durée de préparation des offres est arrêtée à 10 jours à compter de la première date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le B.O.M.O.P.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers qui se tiendra au siège de l'APC de GOURAYA. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour suivant à la même heure : 14 h00 »

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre vingt dix jours (90) augmenter de la durée de préparation des offres , à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Programme de la soirée

TF1 21:05

Esprits criminels
Saison 17



Trois têtes coupées, dont deux pas fraîches, près du bureau du shérif de Terlingua au Texas. Le cas est à peine plus reposant que l'affaire des femmes enceintes, et blondes, enlevées avant et assassinées après leur accouchement, les meurtres de femmes déguisées en poupées droguées ou les cadavres enclés en Oklahoma. Les profilers ne tiennent pas toujours le coup devant tant d'horreurs. Rossi ne veut pas retourner enquêter dans sa ville natale, Hotch hésite à démissionner et Prentiss est blessé lors d'un transfert de prisonnier. Le grand Forrest Whitaker fait une apparition dans l'épisode 18.

france 2 21:05

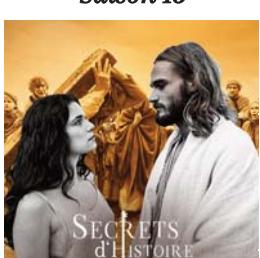
Ça, c'est Paris
Saison 1



Pour financer sa nouvelle revue, Gaspard Berthille accepte à contrecoeur une offre de Jacques Baudry, le PDG du groupe Perrier. En échange d'un généreux soutien financier, Gaspard doit nommer le fils de Baudry, Adrien, au poste de directeur artistique. Cependant, Adrien, récemment sorti d'un hôpital psychiatrique, refuse de collaborer avec les membres de la troupe, qu'il considère comme des danseurs médiocres. Se sentant incompris et sans soutien, Adrien décide de quitter la troupe. Pourtant, en visionnant sa dernière création, « Electric Chicks », Gaspard est persuadé du potentiel artistique d'Adrien et voit en lui un véritable talent à développer.

france 3 21:05

Secrets d'histoire
Saison 18



En 1785, une somptueuse parure de diamants devient le cœur d'une machination qui secoue la cour de France. Au centre de cette escroquerie spectaculaire se trouvent une comtesse rusée, un cardinal naïf, un alchimiste fantasque et une courtisane audacieuse. Exploitant le nom de Marie-Antoinette à son insu, leur plan audacieux provoque un scandale retentissant. Le procès qui s'ensuit ternit irrémédiablement la réputation de la reine et contribue à l'affaiblissement de la monarchie française, précipitant son déclin dans l'opinion publique.

CANAL+ 20:07

Football : Premier League



Gabriel Martinelli et les Gunners ont laissé filer des points cruciaux dans la course au titre. À l'issue de la 11e journée, les Londoniens se retrouvent en quatrième position, accusant un retard de neuf points sur Liverpool, le leader. Lors de cette confrontation de la 14e journée, les joueurs de Mikel Arteta espèrent relancer leur dynamique face aux Manécuriens, désormais menés par leur nouvel entraîneur, Ruben Amorim. Suite au départ d'Erik Ten Hag, Ruud Van Nistelrooy a assuré l'intérim avec succès, enchaînant trois victoires et un nul.

M6 21:05

La France a un incroyable talent
Saison 19



Les agents du 5-0 sont chargés d'une enquête sur la mort d'un détective privé, retrouvé brûlé dans un crématorium. Les premières observations sur la scène de crime les mènent sur la piste d'un cambriolage. Pendant ce temps, McGarrett et Williams sont confrontés à une situation inhabituelle. Une vieille dame décédée leur a légué une collection de bibelots. Peu après, ils se retrouvent avec le chat de la défunte sur les bras.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2388

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

- 1 - L'envoi est pour lui
- 2 - Toufous - Préposition
- 3 - Eructer - Hume
- 4 - Mot de choix - Dépistage des anticorps
- 5 - Rondelet
- 6 - Prouverai
- 7 - En-cas de nourrisson - Passer au blutoir
- 8 - Rage très classique - Bien connu - Eau de Grenoble
- 9 - Juron de bébé - Grand vitrail - Dans le vent du moment
- 10 - Concrétions de grands fonds - Existant

Verticalement:

- A - Manquement à la loi
- B - Tronquer
- C - Partie de partie - Prend patience
- D - Mise en réseau - Il vaut de l'or
- E - Excitations perturbatrices
- F - Surgi - Pièce de viande - Bovidé d'autrefois
- G - Attribués - Petit problème
- H - Outil de dessinateur - Déchiffrerais
- I - Alternasses les cultures
- J - Lieu de recueillement
- K - Abjuré - Irlande poétique
- L - Montèrent au cerveau

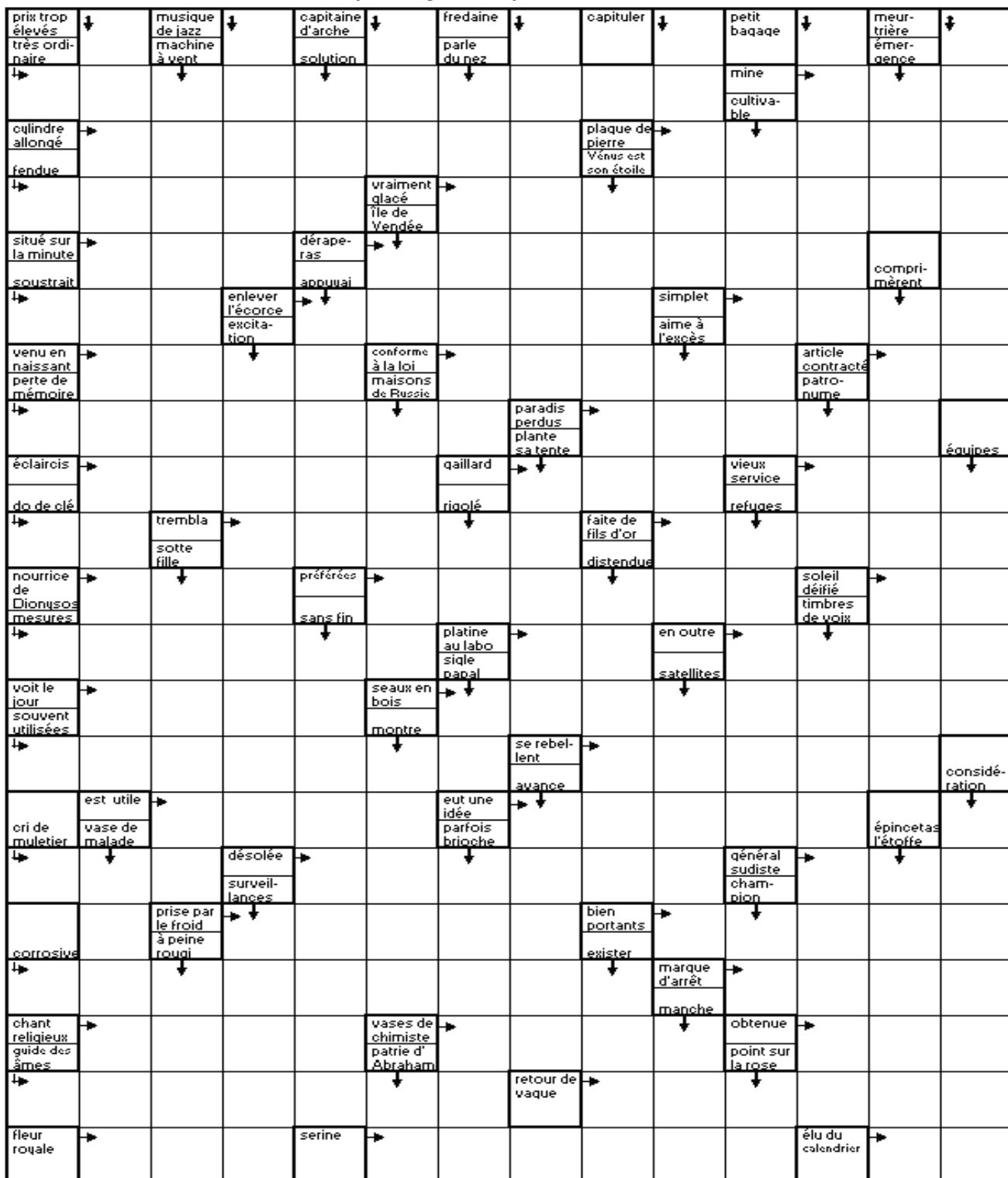
Mots croisés n°2388

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

Zenneurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1088



Solution

6	7	4	1	2	8	3	5	9		3	4	2	5	6	9	1	8	7
5	3	2	9	6	4	1	8	7		1	6	7	3	2	8	5	4	9
1	9	8	7	5	3	4	6	2		8	9	5	4	7	1	2	6	3
7	1	9	5	3	6	2	4	8		4	3	1	8	5	7	9	2	6
3	4	5	2	8	9	7	1	6		9	7	6	2	1	4	3	5	8
8	2	6	4	7	1	5	9	3		5	2	8	6	9	3	4	7	1
voit le jour	souvent utilisées									seaux en bois								
cri de muletier	est utile									montre								
corrosive	vase de malade																	
chant religieux	guide des âmes																	
fleur royale										serine								

Sudoku n°2388

6	7	4	1	2	8	3	5	9		3	4	2	5	6	9	1	8	7
5	3	2	9	6	4	1	8	7		1	6	7	3	2	8	5	4	9
1	9	8	7	5	3	4	6	2		8	9	5	4	7	1	2	6	3
7	1	9	5	3	6	2	4	8		4	3	1	8	5	7	9	2	6
3	4	5	2	8	9	7	1	6		9	7	6	2	1	4	3	5	8
8	2	6	4	7	1	5	9	3		5	2	8	6	9	3	4	7	1
voit le jour	souvent utilisées									seaux en bois								
cri de muletier	est utile									montre								
corrosive	vase de malade																	
chant religieux	guide des âmes																	
fleur royale										serine								

Mots Croisés n°2388

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	1	D	E	S	T	I	N
2	E	C	E	R	V	E	L	E	S		E	2	E	C	E	R	V	E
3	R	O	T	E	R	L		S	E	N	T	3	R	O	T	E	V	E
4	O	U	S	E	R	O	L	O	G	I	E	4	O	U	S	E	R	O
5	G	R	A	S	S	O	U	I	L	L	E	5	G	R	A	S	S	O
6	A	T	T	E	S	T	E	R	A	I	E	6	A	T	T	E	S	T
7	T	E	T	E	E	S	A	S	S	E	R	7	T	E	T	E	E	S
8	I	R	E	S	U	I	S	E	R			8	I	R	E	S	U	I
9	O	N	A	R	O	S	E		I	N		9	O	N	A	R	O	S
10	N	O	D	U	L	E	S		S	O	N	10	N	O	D	U	L	E

Grille géante n°1088

S	B	N	E	C	V	C	Q	U	E	CON	QUE	E	AIR	R	O	U	LE	D
U	E	L	C	N	Q	U	U	U	U	LE	U	U	U	U	U	U	U	U
R	O	U	E	A	Q	U	R	O	E	U	R	O	E	R	O	U	E	A
F	E	L	E	E	S	I	B	E	R	E	F	E	L	E	F	E	L	E
S	I	S	R	I	P	E	R	A	S	E	S	I	S	R	I	P	E	R
O	T	E	P	E	L	E	R	E	A	E	O	T	E	P	E	L	E	R
I	N	N	L	E	G	A	E	N	S	E	I	N	N	I	N	L	E	A
A	M	N	N	S	E	E	D	E	D	E	A	M	N	N	I	N	L	E
A	E	A	R	A	S	C	R	U	O	S	A	A	E	A	R	A	S	T
U	T	V	I	B	R	A	L	A	M	E	U	T	V	I	B	R	A	L
T	I	N	O	A	I	M	E	S	R	E	T	I	N	O	A	I	M	E
N	A	I	T	S	E	I	T	M	E	S	N	A	I	T	S	E	I	M
A	I	T	S	E	I	M	E	S	R	E	A	I	T	S	E	I	M	E
T	O	I	N	S	E	P	T	I	T	M	T	O	I	N	S	E	P	T
U	S	I	T	E	S	R	E	S	E	E	U	S	I	T	E	S	R	E
U	S	I	T	E	S	R	E	S	E	E	U	S	I	T	E	S	R	E
S	E	R	E	S	R	E	E	E	E	E	S	E	R	E	S	R	E	E
S	E	R	E	S	R	E	E	E	E	E	S	E	R	E	S	R	E	E

BOXE

La championne olympique Imane Khelif de retour à l'entraînement aux Etats Unis

La boxeuse algérienne Imane Khelif, médaillée d'or aux Jeux olympiques de Paris 2024 dans la catégorie (66 kg), a repris les entraînements à Miami aux Etats Unis avec ses deux entraîneurs, le Cubain Pedro Diaz, et l'Algérien Mohamed Chaoua.

Khelif a annoncé son retour à l'entraînement dans une photo postée sur sa page Instagram officielle en compagnie de ses deux entraîneurs dans la ville américaine de Miami, trois mois après son sacre olympique à Paris dans la catégorie (66 kg), en battant la Chinoise Yang Lia (5-0).

La native de Tiaret, âgée de 25 ans, avait indiqué en octobre dernier qu'elle ne comptait pas s'arrêter en si bon chemin, dévoilant un programme pour l'avenir avec la participation à des combats professionnels et pourquoi pas un projet de réalisation des académies de boxe. "J'espère compter participer à des combats professionnels, sans pour autant laisser les compétitions amateurs organisées par la nouvelle instance mondiale, la World

boxing. Je vise également à développer la boxe en Algérie et à créer des académies spécialisées dans cette discipline", avait-elle déclaré lors d'un point de presse à Alger.

Imane Khelif a commencé à pratiquer la boxe en 2016. Deux années après, elle prenait part à son premier Championnat du monde de boxe féminine, avant de devenir vice-championne du monde en 2022 à Istanbul (Turquie), puis championne olympique à Paris en 2024. Pour rappel, Khelif figure dans la liste des sportives algériennes nominées dans le traditionnel sondage "Brahim Dahmani", récompensant les meilleures athlètes de l'année-2024, organisé par l'agence Algérie Presse Service (APS), aux côtés de la gymnaste Kaylia Nemour



(médaillée d'or JO-2024 aux barres asymétriques), la kayakiste Carole Bouzidi (7e en finale du KX 1, et demi-finaliste au Slalom K1 aux JO-2024), la rameuse Nihad Benchadi (demi-finaliste (E/F) et vainqueur de la Finale E aux JO-2024) et la judokate Amina Benkadi (9e aux JO-2024 dans la catégorie des -63 kg).

SKI ALPIN

Fin de saison pour le Néerlandais Hirscher, en raison de blessure



Légende du ski, Marcel Hirscher, gravement blessé au genou gauche, a été contraint de mettre fin à sa saison sportive, après seulement trois courses, voyant son rêve de comeback brisé, lui qui nourrissait l'espérance de retrouver les sommets après cinq longues années d'absence.

"Un ligament crucial en moins, c'est la fin du projet", a simplement expliqué Hirscher mardi dans un communiqué de son équipementier Van Deer, marque soutenue par Red Bull. "Marcel Hirscher souffre d'une déchirure du ligament croisé du genou gauche" survenue à l'entraînement lundi, est-il écrit dans le communiqué. Il a été opéré lundi soir et "restera à l'hôpital pendant deux ou trois jours en observation."

Hirscher, considéré par beaucoup comme le meilleur skieur de l'histoire avec ses huit gros globes de cristal (record) et ses 67 victoires en Coupe du monde, tentait cet hiver un retour au plus haut niveau à 35 ans et après cinq ans sans compétition. "Dernière descente de la saison", écrit-il en légende tandis que de nombreux skieurs du circuit lui souhaitent un bon rétablissement en commentaires. "Ce qu'il reste, c'est l'amour du ski.

Merci à tous pour le soutien". Entre l'annonce de son grand retour en avril et sa blessure lundi, Hirscher aura pu accrocher trois dossards en Coupe du monde, sans se montrer convaincant sur son niveau. En géant fin octobre, Hirscher avait réussi à se qualifier en seconde manche à Sölden (Autriche) pour la première course de l'hiver avant de décrocher la 23e place, une victoire pour lui, éloigné cinq saisons des pistes. Il avait toutefois été déçu de ses performances en slalom, sa discipline de prédilection à sa grande époque: il a terminé très loin des meilleures à Levi (Finlande) au terme de l'une des pires courses de sa vie" avant de sortir de piste en première manche à Gurgl (Autriche) en novembre. A 35 ans et avec une telle blessure, reste à savoir si Marcel Hirscher rechaussera un jour les skis en compétition. "Peut-être ai-je enfin terminé mon voyage", a-t-il avancé, laissant planer une fin de carrière, cette fois définitive.

Le Britannique Dubois défendra en février sa ceinture IBF des lourds

Le boxeur britannique Daniel Dubois va défendre son titre de champion du monde poids lourds IBF, une des quatre fédérations principales, contre le Néo-Zélandais Joseph Parker le 22 février 2025 en Arabie saoudite, ont annoncé les organisateurs. Dubois (22 victoires, deux défaites) va retourner sur le ring, à Ryad, cinq mois après sa victoire spectaculaire contre Anthony Joshua le 21 septembre à Londres.

Le Britannique de 27 ans avait mis KO son compatriote, ancien double champion du monde, au début du cinquième round à Wembley, au nord de Londres, devant 96.000 spectateurs.

Avant la victoire de Dubois en septembre, l'Ukrainien Oleksandr Usyk est devenu en mai le premier champion unifié de la catégorie reine depuis 1999 en ayant remporté les quatre ceintures poids lourds (IBF, WBA, WBO et WBC).

Mais Usyk a ensuite laissé son titre IBF vacant, en raison du contrat le liant à une revanche contre le Britannique Tyson Fury. L'Ukrainien avait dominé Dubois en août 2023 à Varsovie, l'emportant par KO à la neuvième reprise, mais l'affrontement avait été entaché d'une polémique autour d'un coup bas involontaire du Britannique.

Le prochain adversaire de Dubois, Joseph Parker, a lui remporté le titre WBO en 2016 avant d'être battu aux points, à l'unanimité des juges, par Joshua en 2018.

En décembre 2023, le Néo-Zélandais de 32 ans avait surpris l'ancien champion WBC, Deontay Wilder, avant de battre le Chinois Zhilei Zhang et ainsi remporter le titre WBO intérimaire des poids lourds en mars dernier.

Lors de la même réunion du 22 février dans la capitale saoudienne, le Canadien invaincu Artur Beterbiev (21 succès) défendra les ceintures IBF, WBA, WBC et WBO des poids mi-lourds dans un match revanche contre le Russe Dmitry Bivol, à qui il a infligé sa seule défaite (23 victoires) lors d'un match au résultat controversé en octobre.

Plus de 80 jeunes coureurs attendus samedi prochain à Oran

Une course régionale de cyclisme des jeunes catégories: des écoles, benjamins minimes et cadets, aura lieu samedi prochain sur un circuit fermé dans la localité d'Aïn El-Béïda, dans la commune d'Es-Senia (Oran), a-t-on appris, mardi, auprès des organisateurs.

Cette compétition de la petite reine, organisée par la ligue de cyclisme de la wilaya d'Oran, en collaboration avec la Fédération algérienne de cyclisme et la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya, verra la participation de plus de 80 jeunes coureurs cyclistes des écoles, benjamins, minimes et cadets filles et garçons de 15 clubs de sept ligues de wilayas de l'Ouest du pays.

Cette course régionale se déroulera sur un circuit fermé de 1,8 km dans la localité d'Aïn El-Béïda commune d'Es-Senia. Les écoles devront parcourir une distance de 3,6 km, les benjamins 7,2 km, les minimes 18 km et les cadets 27 km. Cette course de la petite reine s'inscrit dans le cadre de l'application du programme du calendrier régional.



Blessé à l'entraînement, le Belge Remco Evenepoel hospitalisé à Anderlecht

Le cycliste belge Remco Evenepoel, victime d'une lourde chute à Sölden pendant une séance d'entraînement, a été transféré d'urgence vers un hôpital de la région bruxelloise, selon plusieurs médias locaux, ayant publié quelques photos du coureur de l'équipe Soudal Quick-Step pris en charge par des ambulanciers. Selon ces mêmes sources, citant des proches du coureur, le double champion

olympique n'aurait pu éviter la porte ouverte d'un véhicule de la poste belge. D'autres images, publiées sur les réseaux sociaux, ont montré le champion du monde 2022, visiblement conscient, être placé en position assise sur un brancard. "Remco a été transféré à l'hôpital Erasme d'Anderlecht.

Nous attendons toujours de voir comment il va. Nous sommes en

route pour l'hôpital", a déclaré le père du cycliste au quotidien Het Laatste Nieuws. Aperçu le week-end dernier à Doha en marge du Grand Prix de F1 du Qatar, Evenepoel (24 ans) était de retour cette semaine en Belgique afin de poursuivre sa préparation en vue de la prochaine saison. Son retour à la compétition est en principe prévu début février.

APS

JSK

Riad Boudebouz : «la victoire était dans nos cordes, face à la JSS »

Pour le milieu de terrain Riad Boudebouz, la JSK a laissé filer les trois points, dimanche soir, à Bechar. Toutefois, le joueur estime que le partage des points reste positif et, ce dimanche face à Magra au stade Hocine Ait Ahmed de Tizi Ouzou, l'équipe fera de son mieux pour arracher la victoire et monter davantage au classement général. Sur le plan personnel, Riad Boudebouz commence à trouver ses marques et promet mieux pour la suite du championnat.

Entretien réalisé par : F Yanis

La JSK rate encore une fois une victoire, pourtant, à votre portée, quelles sont vos impressions, après le match ?

Effectivement, nous tenons une victoire en seconde mi-temps avant d'être rejoints au score. Franchement, nous sommes déçus car on avait les moyens de revenir avec la totalité des points. Je trouve que le partage des points est aussi un résultat positif ramené de l'extérieur pour le prochain match en fera tout pour gagner tous nos sortants à domicile et commençant ce week-end à domicile face à Magra.

Avec du recul, quelle est votre analyse du match ?

Je pense que le match était dans l'ensemble équilibré. Les deux équipes se sont présentées sur le terrain avec des ambitions identiques. D'un côté l'équipe de

Saoura qui voulait gagner se contre nous à domicile et nous qui voulions enchaîner par une victoire à l'extérieur pour rester coller au peloton du classement général du championnat ligue une Mobilis. Pour vous dire que le match était difficile dès son entame. On a eu presque les mêmes occasions de scorer mais, je vous l'accorde, étant les premiers à avoir marqué, on aurait pu préserver le score jusqu'à la fin.

Ça laisse des regrets, surtout que c'est la deuxième fois que vous vous faites rattraper au score...

Oui c'est une lacune à combler au plus vite. Face à l'USMA c'était le même scénario et on tâchera de ne plus commettre la même erreur. C'est vrai que c'est rageant de mener au score ensuite on se fait rejoindre au tableau à la fin. Je trouve qu'il y a encore du travail et on fera de notre mieux pour corriger certaines défaillances.

Sur le plan personnel, d'aucuns estiment que vous avez été performant, est-ce que vous êtes satisfait ?

Pas à cent pour cent. Je sais que je peux encore faire plus. C'est vrai que je sens une amélioration et cela me rassure davantage. Je vais encore me donner à fond aux entraînements pour retrouver la plénitude de mes forces. Je tâcherai de continuer sur la lancée et de rester toujours disponible. Avec de bons résultats, le moral sera retrouvé et les choses iront mieux pour nous.

Lors de la 12e journée de ce dimanche, vous accueillerez la formation de Magra, comment allez-vous préparer ce match ?

Nous allons préparer ce match avec un bon état d'esprit. Nous ferons de notre mieux pour rester sur la lancée. C'est un match qui se jouera au stade Hocine Ait Ahmed de Tizi Ouzou devant nos supporters, nous n'aurons pas le



droit de céder le moindre point. On fera tout pour enregistrer une victoire pour ce reprochée du podium.

En parlant justement de vos supporters, ceux qui ont fait le déplacement à Bechar ont été sauvagement agressés, quel est votre commentaire ?

Sincèrement, c'est désolant de continuer à voir ces images dans nos stades. Personnellement, je suis choqué. Le match a démarré dans la sportivité entre les deux galeries et rien ne justifie ces actes dont ont été victimes nos supporters. J'espère que les blessés vont mieux et que des mesures vont être prises pour punir les auteurs.

E. Y.

LIGUE 1 MOBILIS (11^{ÈME} JOURNÉE) Le leader tient bon à Biskra, la JSS cale à nouveau

Le CS Constantine, leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a arraché un point précieux en déplacement face à l'US Biskra (1-1), alors que la JS Kabylie a préservé sa série d'invincibilité en allant tenir en échec la JS Saoura à Béchar (1-1), lors de la suite de la 11^{ème} journée de la compétition. La formation constantinoise, qui restait sur deux succès de rang, toutes compétitions confondues, a dû attendre la 88^{ème} minute pour remettre les pendules à l'heure grâce au portier Melala, irréprochable jusque-là pour éviter à son équipe une troisième défaite de la saison.

Les locaux croyaient avoir fait le plus dur en ouvrant le score peu avant la pause par Bouziane (39^e), mais les Biskratis se sont montrés impuissants pour préserver leur maigre avantage jusqu'au sifflet final. L'USB a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du défenseur central Fateh Talah (85^e).

Le nouvel entraîneur de l'USB, Si Tahar Chérif El-Ouezzani, échoue ainsi dans son premier test, au moment où la formation des "Zibani" ne compte qu'un seul point d'avance sur le premier relégable le Paradou AC. Au stade du 20-août-1955 de Béchar, la JS Saoura a échoué à renouer avec la victoire, en se contentant du point du nul face à la JS Kabylie (1-1). Les gars de Béchar ont été cuellis à froid dès la 2^{ème} minute de jeu, sur une ouverture du score du Congolais Walter Bwalya, qui signe à l'occasion sa deuxième réalisation depuis le début de la saison. Les locaux ont égalisé à la demi-heure de jeu par Akacem, sur penalty (30^e). Le nouvel entraîneur tunisien de la JSS Mourad Okbi, enchaîne un deuxième nul de rang, après celui ramené de Mostaganem (1-1), et peine à tirer les "Jaune et Vert" vers le haut. La JSK, version Abdelhak Benchikha, confirme sa bonne santé, en enchaînant un quatrième match sans défaite, et revient provisoirement à deux points du podium. Dans les

autres matchs de cette 11^{ème} journée, disputés samedi et dimanche, le MC Alger a raté l'occasion de s'emparer provisoirement du fauteuil de leader, en se contentant du point du nul, à Sétif face à l'ESS (0-0), alors que le CR Belouizdad a réalisée la passe de trois, en battant à domicile l'ASO Chlef (2-0).

Le "Doyen" aurait pu prétendre à sortir victorieux, n'était le penalty raté en seconde période (64^e) par l'attaquant Andy Delort.

Les Sétifiens échouent à confirmer leur précédent succès décroché sur le terrain du promu l'Olympique Akbou (1-0), lors de la 10^{ème} journée. De son côté, le CR Belouizdad a confirmé son retour en force sur le plan local, après une entame de saison chaotique, en alignant une troisième victoire de suite, face à l'ASO Chlef (2-0), au stade du 5-juillet.

Le transfuge estival l'attaquant Aymen Mahiouss, auteur de l'ouverture du score peu avant la pause sur penalty (45^e), a signé son premier but sous les couleurs

du Chabab. Les Chéliens, quant à eux, retombent dans leurs travers et concèdent leur première défaite, après trois matchs d'invincibilité (deux victoires et un nul, NDLR). Le fait marquant de cette journée, reste la démission de l'entraîneur tunisien de l'Olympique Akbou, Moez Bouakaz, survenue samedi à l'issue de la défaite concédée à Khenchab face à l'USMK (1-0). Les "Siskaoua" confirment leur redressement sous la houlette du nouvel entraîneur Chérif Hadjar, et montent sur le podium pour la première fois de la saison. Rien ne va plus en revanche chez le MC Oran, battu à Magra (2-1), et qui aligne un troisième match de rang sans victoire (deux défaites et un nul, NDLR). Dans le bas du tableau, le MC El-Bayadh a raté l'occasion de quitter sa position de lanterne rouge, en se faisant accrocher à la maison par l'ES Mostaganem (1-1). La rencontre USMA-Paradou AC a été reportée à une date ultérieure, rappelle-t-on.

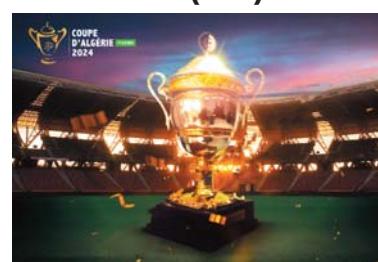
APS

COUPE D'ALGÉRIE 2024-2025 (1/32ES DE FINALE) Les matchs des représentants algériens en compétitions africaines avancés (FAF)

Les matchs des quatre représentants algériens en compétitions africaines interclubs, comptant pour les 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2024-2025, ont été avancés aux 31 décembre et 1^{er} janvier 2025, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) dans une circulaire adressée aux présidents de Ligues et aux clubs. Les 1/32es de finale de "Dame Coupe" se joueront les 2, 3, et 4 janvier 2025, et coïncident avec la quatrième journée de la phase de poules de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération africaine.

En Ligue des champions, l'Algérie est représentée par le MC Alger et le CR Belouizdad, alors que l'USM Alger et le CS Constantine, sont en lice en Coupe de la Confédération (3, 4, 5 janvier 2025). Les 1/16es de finale, sont programmés quant à eux, les 10 et 11 janvier 2025.

Les matchs des quarts de finale et des demi-finales de la Coupe d'Algérie se joueront dans un grand stade neutre, avec l'utilisation de la technologie de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), souligne l'instance fédérale. Le tirage au sort des



1/32es de finale de la Coupe d'Algérie aura lieu jeudi 12 décembre à partir de 17h30 au stade de l'Armée de Beni Messous (Alger). Ce tour verra l'entrée en lice des clubs de Ligue 1 Mobilis, en plus des équipes qualifiées à l'issue des rencontres du dernier tour régional disputé le week-end dernier, et marqué par l'élimination de 13 formations du championnat de Ligue 2 amateur.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GR:A-2E JOURNÉE) CS CONSTANTINE- SIMBA SC Le Malawite Godfrey Philip au sifflet

L'arbitre malawite Godfrey Philip Nkhakananga, dirigera le match entre la formation algérienne du CS Constantine et l'équipe tanzanienne de Simba SC, prévu dimanche prochain à 17h00 au stade Echahid Hamlaoui, pour le compte de la deuxième journée de la Coupe de la Confédération de football, groupe A, a indiqué le club de Ligue 1 Mobilis mardi. Le directeur de jeu Godfrey sera assisté par Souru Phatsosane (Lesotho) et Tembo Pondamali (Malawi).

Le quatrième arbitre est Lebalang Martin (Lesotho). Le commissaire au match est le Tchadien Moussa Abakar Moussa et l'assesseur des arbitres est l'Egyptien Ahmed Sayed Abou Elela. Lors de la première journée disputée la semaine dernière, le CSC avait battu le CS Sfaxien (1-0) au stade de Rades (Tunis) grâce à un but de son capitaine Dib en fin de partie. Le second représentant algérien en Coupe de la Confédération, l'USM Alger, croisera le fer avec les Sé-négalais d'ASC Jarraf dimanche 8 décembre à 17h00 au stade Abdoulaye Wade de Dakar, pour le compte de la deuxième journée du groupe C. Les Algériens avaient remporté largement leur premier match à domicile contre les Botswanais d'Orapa United (6-0).

CAN-2024 FÉMININE (PRÉPARATION) ALGÉRIE

Le sélectionneur Benstiti tire les enseignements des deux tests amicaux face à l'Ouganda

Le sélectionneur de l'équipe algérienne féminine de football, Farid Benstiti, a tiré les enseignements des deux matchs amicaux remportés face à l'Ouganda, dans le cadre des préparatifs pour la Coupe d'Afrique des Nations 2024 (décalée à 2025), prévue du 5 au 26 juillet 2025.

"On boucle notre stage par deux victoires face à l'Ouganda, c'était l'objectif. L'équipe ougandaise a bien joué le jeu, ils ont un nouveau groupe composé de jeunes joueuses. Ces deux tests nous ont permis de travailler dans les réelles conditions de la CAN qui va arriver", a affirmé Benstiti, dans une déclaration accordée au micro de la Fédération algérienne (FAF).

Lors des deux matchs amicaux, disputés les 27 et 30 novembre au stade Mustapha-Tchaker de Blida, les "Vertes" se sont imposées lors du premier rendez-vous (2-1), avant de récidiver lors du second test (1-0).

"On retient les deux victoires. Il y a des progrès à faire dans la constance lorsqu'on est en possession de balle, mais aussi dans la sérénité quand on est bousculé par l'adversaire. Il faut qu'on y est plus expérience pour rester plus calme, même en position de pression, pour pouvoir ressortir le ballon", a-t-il ajouté.

Pour cette double confronta-

tion face aux Ougandaises, non qualifiées pour la prochaine CAN, Benstiti a fait appel à 24 joueuses, dont 19 évoluant à l'étranger.

Les coéquipières de Ghoutia Karchouï (Inter Milan/ Italie) bouclent ce lundi leur stage, en effectuant leur dernière séance d'entraînement, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. Lors de la CAN-2024 (reportée à 2025), l'Algérie évoluera dans groupe B, en compagnie du Nigeria, de la Tunisie et du Botswana. Les deux pre-



miers de chaque groupe, ainsi que les deux meilleurs troisièmes, se qualifient pour les quarts de finale. Les Algériennes signent leur retour sur

le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN. L'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en dé-

cembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi : 5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5 juillet d'Alger, rappelle-t-on.

Séance de sensibilisation aux commotions cérébrales au profit des joueuses de l'EN féminine (FAF)

Les joueuses de la sélection nationale féminine de football ont bénéficié d'une séance de sensibilisation aux commotions cérébrales, lundi à la salle des conférences du centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, animée par des membres de la commission médicale de la Fédération algérienne de football (FAF). Animée par le médecin de la FAF, le docteur Abdeldjalil Boutout et celle de l'équipe nationale fémi-

nine, le docteur Imène Kheddache, l'atelier avait pour objectif "l'amélioration de la reconnaissance des symptômes liés aux commotions cérébrales, de promouvoir des pratiques sûres pour le retour au jeu et de sensibiliser davantage les joueuses", indique la FAF dans un communiqué. Les coéquipières de Wassila Alouache ont profité de l'occasion pour poser une multitude de questions aux médecins pour en savoir

davantage sur les risques liés à ce genre de blessure. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la campagne mondiale de sensibilisation lancée par la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) en partenariat avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sous le slogan : "suspeter et protéger : aucun match ne mérite que l'on joue avec sa santé", axée sur la sensibilisation aux commotions cérébrales.

LIGUE 1 MOBILIS/ CR BELOUZDAD

Plusieurs réformes en vue, pour relancer la machine du club

Le nouveau Conseil d'Administration du CR Belouzdad, élu il y a moins d'une semaine à la tête de la Société Sportive par Actions du Chabab, a annoncé mardi de "profonds remaniements et à différents niveaux" avec l'espérance de "relancer la bonne marche" du club, après un début de saison difficile, marqué par plusieurs contre-performances, aussi bien en championnat de Ligue 1 Mobilis qu'en Ligue des champions de la CAF. La première mesure a été de renforcer le Conseil d'Administration par de nouvelles compétences, issues de différents domaines, tout en laissant la porte ouverte à d'éventuels apports externes, en cas de besoin, indique un communiqué du club algérien. Ces membres ont été élus lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du club, qui s'était tenue le jeudi 28 novembre dernier, au siège de la Madar Holding. Il s'agit de Mamar Djebbour, Rachid Oukali, Rachid Bahloul, Mohamed Bouhafs et Boualem Boukerroucha, qui était membre de facto, car représentant le Club sportif amateur (CSA/CRA). Pour sa part, le dirigeant Mahdi Rabhi (51 ans) a été réélu président lors de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'était tenue deux jours plus tard, au siège social du Chabab, sis à Saïd Hamdine, sur les hauteurs de la capitale. Sans plus attendre, ces nouveaux dirigeants ont tout de suite pris leurs fonctions et avec la ferme intention de relancer la bonne marche du Chabab, qui après des débuts difficiles en Ligue 1 Mobilis, avaient enchaîné par une défaite à domicile en Ligue des champions. C'était au stade du 5-Juillet et sur le score de deux buts à un contre les Sud-africains d'Orlando Pirates, pour le compte de la journée inaugurelle de la phase de poules.

Autres mesures prises par le nouveau CA dans le cadre de ces réformes, une optimisation de la gestion financière, avec l'installation d'une nouvelle direction Marketing, visant à mieux valoriser l'image du Grand Chabab, notamment, à travers la création de produits dérivés officiels. La nouvelle direction s'est également engagée à offrir une meilleure prise en charge aux jeunes, notamment, à travers la création d'un centre de formation digne de ce nom, afin d'assurer une bonne relève au club et issue de son propre cru. En attendant, le CRB semble avoir déjà commencé à reprendre des couleurs, surtout depuis qu'il a enchaîné un troisième succès consécutif en championnat (ndlr, 2-0 contre l'ASO Chlef). Une série positive qui a propulsé le club de "Laâqiba" à la 9e place au classement général de la Ligue 1 Mobilis, avec treize points, tout en ayant deux matchs en retard. D'ailleurs, si le Chabab arrive à remporter ces deux matchs en retard, il reviendrait à hauteur de l'actuel leader provisoire, le CS Constantine, qui compte actuellement 19 unités.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE - FC CHELSEA

Le défenseur Wesley Fofana absent «plusieurs semaines»

Le défenseur français du FC Chelsea, Wesley Fofana, sera indisponible pendant "plusieurs semaines", a annoncé mardi son entraîneur, Enzo Maresca, en se disant "peiné par cette grande perte", engendrée par une blessure musculaire, contractée dimanche en championnat d'Angleterre. Le latéral de 23 ans a été victime d'une blessure aux ischio-jambiers, selon la presse, lors de la victoire (3-0) contre Aston Villa. Il a quitté le terrain en boitant au moment d'être remplacé par son compatriote Benoît Badiashile. "Nous n'avons pas de nouvelles pour le moment, c'est arrivé il y a seulement deux jours. On doit donc attendre encore un peu", a déclaré Maresca en conférence de presse. "Mais il sera indisponible pendant les prochaines semaines, ça c'est certain". Fofana a débuté tous les matchs de Premier League cette saison, à l'exception d'un seul, à cause d'une suspension. Il a évolué dans l'axe ou sur le côté droit de la défense. L'arrière-garde de Chelsea se trouve privée de Fofana et de Reece James, le capitaine, également à l'infirmerie pour plusieurs semaines,

selon Maresca, alors que l'arrière droit Malo Gusto peine à retrouver une place de titulaire depuis quelques temps. Le forfait de Fofana, "c'est une grande perte parce que +Wes+ était fantastique à chaque match", a-t-il reconnu. "Maintenant, nous devons trouver d'autres solutions". Le Français a enchainé les blessures depuis son arrivée en Angleterre, avec Leicester puis avec Chelsea, qu'il a rejoint pendant l'été 2022. Le Marseillais d'origine avait manqué toute la saison 2023-2024, après avoir été victime d'une rupture du ligament croisé du genou droit. Avec lui, les "Blues" ont démarré du bon pied l'actuelle saison. Ils sont troisièmes après 13 journées avec 25 points, comme le deuxième Arsenal, deux unités devant Manchester City, le quadruple champion d'Angleterre en titre. Longtemps décrété, Chelsea a réalisé une seconde moitié de saison d'excellente facture pour terminer sixième de la dernière Premier League. Les propriétaires américains ont néanmoins décidé de se séparer de Mauricio Pochettino pour recruter Maresca, champion de deuxième division avec Leicester.

MANCHESTER CITY

Pep Guardiola : «sans les blessures, nous serions proches du niveau des dernières années»

Manchester City, seulement cinquième de Premier League, "serait proche" du niveau atteint les dernières saisons sans les nombreuses blessures qui ont affecté le groupe, a assuré mardi l'entraîneur Pep Guardiola. "Avec toute l'équipe (disponible, NDLR) cette saison, nous serions proches du niveau que nous avons atteint les dernières saisons", a répondu le technicien espagnol, interrogé sur les pépins physiques ayant touché son effectif. Les quadruples champions d'Angleterre en titre traversent une crise de résultats inédite sous Guardiola, privé de victoire lors des sept derniers matchs (six défaites et un match nul), toutes compétitions confondues. La grave blessure du milieu défensif Rodri, Ballon d'or 2024, a particulièrement affaibli les "Citizens". D'autres joueurs ont fait des passages plus ou moins longs à l'infirmerie, comme Kyle Walker, Ruben Dias, John Stones, Mateo Kovacic, Jack Grealish et Kevin De Bruyne.

Avant de recevoir Nottingham Forest, mercredi (20h30), Manchester City reste sur quatre défaites consécutives en championnat. Erling Haaland et ses coéquipiers n'ont pas marqué le moindre but lors des deux dernières, contre Tottenham (4-0) et Liverpool (2-0). Guardiola a toutefois tenu à poser, mardi en conférence de presse : "Nous ne sommes pas très loin de la deuxième place", actuellement détenue par Chelsea avec deux points de plus, a-t-il dit. "C'est toujours la façon dont vous jouez, la régularité que vous avez dans les deux surfaces, qui vous donnent des pensées positives sur ce qui va se passer dans le futur. L'équipe a été magnifique à Liverpool", a-t-il insisté. L'Espagnol a repoussé à plus tard toute considération liée au mercato hivernal. "En janvier, nous parlerons en interne de ce qui est le mieux, cela dépend de la situation dans laquelle nous serons".

ALGÉRIE - ONU

Le HCR salue les efforts de l'Algérie dans la prise en charge des réfugiés (communiqué)

Le Haut-Commissaire assistant chargé des opérations du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), Mazou Raouf, a salué les efforts de l'Algérie dans la prise en charge des réfugiés, et ce, lors de l'audience que lui a accordée le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Larbi Marzouk, a indiqué mardi un communiqué du ministère.



Lors de la rencontre, tenue lundi au siège du ministère dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue à l'Algérie, les deux parties ont évoqué la prise en charge des réfugiés et les efforts considérables consentis par l'Algérie pour les accueillir et leur assurer toutes les conditions d'accompagnement nécessaires", a précisé le communiqué.

A cette occasion, M. Marzouk a souligné "l'intérêt majeur accordé par les autorités algériennes à la prise en charge humanitaire des réfugiés", rappelant "le soutien inconditionnel apporté aux réfugiés sahraouis, notamment en matière d'hébergement, de prise en charge sanitaire et d'enseignement", a ajouté la même source.

De son côté, le responsable onusien est félicité "la coordination constante entre les autorités algériennes et le HCR et d'autres instances internationales activant dans ce domaine", selon le communiqué. M. Mazou Raouf a également salué "la bonne gestion de la question migratoire suivant une approche alliant sécurité et développement et en coordination avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)", réaffirmant son "soutien aux efforts des autorités algériennes".

M. Magramane reçoit le Haut-Commissaire assistant chargé des opérations du HCR

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Lounes Magramane a reçu, lundi au siège du ministère, le Haut-Commissaire assistant chargé des opérations du Haut-Commissariat des Nations-unies pour les réfugiés (HCR), M. Raouf Mazou, qui effectue une visite en Algérie, du 2 au 5 décembre, indique mardi un communiqué du ministère.

"La rencontre a été l'occasion pour les deux parties d'évoquer la coopération bilatérale entre l'Algérie et le HCR notamment en ce qui concerne le renforcement de la coordination pour une meilleure prise en charge des réfugiés", a précisé le communiqué.

ALGÉRIE - AFRIQUE

L'Algérie œuvre avec sérieux et fidélité à faire entendre la voix de l'Afrique et défendre ses causes (Attaf)

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Lounes Magramane a reçu, lundi au siège du ministère, le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a affirmé, lundi à Oran, que l'Algérie, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, œuvre avec sérieux, dévouement et sincérité à porter haut la voix de l'Afrique, à plaider pour ses causes et à défendre ses priorités.

Dans son discours de clôture des travaux du 1^{er} Séminaire de haut niveau sur la paix

et la sécurité en Afrique, le ministre d'Etat a souligné que l'Algérie, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, "travaille aujourd'hui avec sérieux, dévouement et sincérité pour faire entendre la voix de l'Afrique, plaider pour ses préoccupations et défendre ses priorités et ses causes".

"Partant de cette vision, nous sommes extrêmement fiers de contribuer à l'instauration et à la consolidation de ce processus

et le passe en revue les efforts de l'Algérie en vue de réunir les conditions nécessaires à leur accueil et leur accompagnement", précise le communiqué. "Lors de sa visite en Algérie, le Haut-Commissaire assistant se rendra aux camps des réfugiés sahraouis près de Tindouf, où il aura des rencontres avec des responsables sahraouis et des représentants de la société civile", en vue d'"évoquer les moyens de renforcer les aides humanitaires au profit des réfugiés sahraouis et d'examiner les mesures à même d'assurer une meilleure prise en charge de leurs préoccupations", conclut le communiqué.

africain visant à unifier et à renforcer la voix de notre continent sur la scène internationale", a-t-il déclaré. M. Attaf a ajouté que les résultats de ce Séminaire ont vocation à apporter "une valeur ajoutée à notre effort commun, notamment en mettant en lumière, avec professionnalisme et excellence, les moyens et les perspectives pour relever les défis auxquels notre continent est confronté, tant sur le plan externe qu'intérieur".

ALGÉRIE - TURQUIE

M. Merad reçoit l'ambassadeur de Turquie en Algérie

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad a reçu, mardi au siège du ministère, l'ambassadeur de la République de Turquie en Algérie, M. Muhammet Mucahit Kucukyilmaz, a indiqué un communiqué du ministère.

Les deux parties ont passé en revue "les domaines de la coopération bilatérale dans le contexte des relations historiques privilégiées unissant les deux pays, et ce en concrétisation de la haute volonté politique visant à hisser le niveau de la coopération conjointe", a précisé la même source.

Les deux parties ont examiné "les perspectives de l'action bila-

térale dans les axes liés au secteur de l'intérieur et aux questions du développement local". Il a été question également de "renforcer les activités de coopération dans les domaines de la sécurité, la lutte contre la criminalité, la gestion des catastrophes, l'intervention opérationnelle de la Protection civile ainsi que la gouvernance locale, tout en intensifiant l'échange des expériences et la formation", lit-on dans le communiqué. A cette occasion, les deux parties ont évoqué "les opportunités du partenariat économique et le renforcement de l'investissement à travers les wilayas du pays, notamment dans les secteurs stratégiques dans le cadre de la politique de diversification de l'économie nationale", a ajouté la même source.

ALGÉRIE - EGYPTE

M. Chaib prend part au Caire aux travaux de la conférence ministérielle sur la situation humanitaire à Ghaza

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib a pris part, lundi au Caire (Egypte), aux travaux de la conférence ministérielle sur la situation humanitaire à Ghaza, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines". "M. Sofiane Chaib, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger a pris part, lundi au Caire (Egypte) aux travaux de la conférence ministérielle sur la situation humanitaire à Ghaza, tenue le 02 décembre 2024, à l'invitation du président de la République arabe

d'Egypte, M. Abdel Fattah al-Sissi, avec la participation de la Vice-secrétaire générale des Nations Unies (ONU) et présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, Mme Amina Mohammed, ainsi que de représentants de haut niveau des pays frères et amis et d'organisations internationales", lit-on dans le communiqué.

Cette réunion ministérielle a constitué, selon la même source, "une opportunité en vue de réitérer la position de l'Algérie en faveur d'une réponse internationale urgente et globale à la crise humanitaire à Ghaza, suite à l'agression israélienne brutale et mettre en avant la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat, tout en facilitant l'acheminement des aides humanitaires et renforçant le rôle

de l'Agence UNRWA, à même de lui permettre d'assurer la continuité de ses missions vitales, en sus de mettre un terme aux violations du droit international et aux crimes de discrimination et de déplacement forcé.

Cette rencontre a également permis de "réaffirmer l'engagement ferme de l'Algérie en faveur du peuple palestinien à la défense de ses droits légitimes et à la contribution aux efforts visant à mettre fin à l'occupation israélienne dans les territoires palestiniens et arabes occupés ainsi que le retour des réfugiés afin de permettre au peuple palestinien d'exercer son droit à l'autodétermination et à établir son Etat indépendant pleinement souverain, avec El Qods Echarif pour capitale", a conclu le communiqué.

ALGÉRIE - TCHÉQUIE

Le Directeur général de la Protection civile rencontre son homologue tchèque à Prague

Le Directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem Bouréla, a rencontré, dans le cadre de sa visite officielle en République tchèque, le Directeur général du Service tchèque de lutte anti-incendie et de secours, le Lieutenant Général Vladimir Vlcek, avec lequel il a abordé les moyens de renforcer la coopération et d'échanger les expertises dans le domaine de la gestion des catastrophes, a indiqué mardi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Le Colonel Bouréla effectue, en compagnie d'une délégation de cadres centraux de la Direction générale de la Protection civile, une visite officielle en République tchèque, où ils ont été accueillis par le Directeur général du Service tchèque de lutte anti-incendie et de secours, le Lieutenant Général Vladimir Vlcek, a précisé le communiqué, ajoutant que les deux parties ont abordé les moyens de renforcer la coopération et d'échanger les expertises dans le domaine de la gestion des catastrophes.

Lors de cette visite de quatre jours, la délégation de la Protection civile visitera les différentes structures administratives et opérationnelles du Service de lutte anti-incendie et de secours de la République tchèque, selon la même source.

A cette occasion, la délégation algérienne présentera un exposé sur la structure organisationnelle et les missions de la Direction générale de la Protection civile. Le Colonel Bouréla et la délégation l'accompagnant ont été reçus, au siège de l'ambassade d'Algérie en République tchèque, par l'ambassadeur d'Algérie, M. Belkacem Zeghamti, a conclu le communiqué.

PARLEMENT

M. Boughali à Panama pour participer à la 38^e session du Parlatino et au 60^e anniversaire de sa création (communiqué)

Le président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali est arrivé mardi dans la capitale panaméenne, Panama City pour participer à la 38^e session ordinaire du Parlement latino-américain et des Caraïbes (Parlatino) et à la célébration du 60^e anniversaire de sa création, a indiqué un communiqué de l'APN.

Selon la même source, la participation de l'APN, la première du genre, aux travaux de ce parlement régional en tant que membre observateur, traduit "l'intérêt de l'Algérie à renforcer ses relations avec les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes et à élargir la coopération parlementaire aux niveaux régional et international".

Cette participation reflète, par ailleurs, l'attachement de l'APN à jouer un rôle actif dans les forums parlementaires, au service des intérêts nationaux et pour renforcer le rôle de l'Algérie dans le concert des nations".

A noter que le "Parlatino" est une des principales organisations régionales dédiées à la coopération parlementaire et à la promotion du dialogue politique entre les pays de la région, constituant une plate-forme importante pour échanger les vues et les expériences sur les questions d'intérêt commun. M. Boughali est accompagné, lors de cette visite, par les députés Rachid Bouamri, Merouane Refice et Ali Mouahbi, conclut la même source.

APS